

**FERMETURE DU BUREAU D'AL JAZEERA
EN PALESTINE OCCUPÉE**

Génocide sans témoins

Lire l'article de
Mohamed Mehdi page 2

TEBBOUNE
**Le peuple
palestinien
subit une guerre
de génocide**

Lire l'article de R. N. page 3



FINANCES
**Les banques
appelées
à proposer
des produits
innovants**

Lire l'article de A. Z. page 4

**LES SERVICES DE SÉCURITÉ
METTENT EN GARDE**
**Prolifération
des cas
d'escroquerie
sur internet**

Lire l'article de
El-Houari Dilmi page 4

TASSILI AIRLINES
**Alger-Paris,
deux fois par jour,
à partir du 5 juillet**

P. 4

Fermeture du bureau d'Al Jazeera en Palestine occupée Génocide sans témoins

Mohamed Mehdi

Dimanche 212^e jour de l'agression sioniste contre Ghaza, le nombre de victimes, dont plus de 70% sont des enfants et des femmes, s'est élevé à 34.683 martyrs et 78.018 blessés, a annoncé, hier, le ministère de la Santé de l'enclave assiégée.

L'armée d'occupation a commis, durant les précédentes 24 heures (journée de samedi), 3 massacres faisant 29 martyrs et 110 blessés, en majorité à Rafah dans le sud de Ghaza.

Hier, les attaques israéliennes sur différentes parties de l'enclave ont commencé, peu après minuit, par des tirs nourris de l'artillerie sur l'est du quartier d'Al-Zaytoun au sud de la ville de Ghaza.

Toujours dans la ville de Ghaza, le correspondant d'Al Jazeera a rapporté que des tirs nourris provenant de véhicules d'occupation stationnés dans la zone de Netzirim, ont visé le quartier de Sheikh Ajlin. Au même moment, des bombardements aériens ont visé des terres agricoles dans la ville de Deir al-Balah et du camp Al Maghazi, au centre de la bande de Ghaza.

Plusieurs autres bombardements ont ciblé dimanche le centre de l'enclave, visant le nord du camp de Nuseirat et les environs de la ville de Zawaida.

Les bombardements de plusieurs zones du gouvernorat de Rafah ont continué hier, notamment sur le quartier d'Al-Salam, à l'est de la ville, faisant au moins 3 blessés dans l'attaque de deux maisons appartenant aux familles Al-Shaer et Bahloul.

A Rafah également, un correspondant d'Al Jazeera a fait état de tirs d'hélicoptères de l'armée d'occupation sur des bateaux de pêcheurs. Le journaliste a également signalé des tirs d'artillerie sur les environs de la centrale électrique de la ville Ghaza, les zones d'Al-Mughraqa et d'Al-Zahraa, ainsi que le pont de Wadi Ghaza, dans le centre de l'enclave. A Al-Mughraqa l'armée d'occupation israélienne a fait exploser un certain nombre de maisons.

LA RÉSISTANCE LANCE DES ROQUETTES SUR KAREM ABU SALEM

La résistance palestinienne à Ghaza a annoncé hier avoir ciblé le commandement de l'armée sioniste dans la région de Karem Abu Salem (Kerem Shalom), entre Ghaza et la Palestine occupée.

Des médias israéliens cités par Al Jazeera ont fait état d'au moins 7 blessés, dont des soldats, dans cette attaque à la roquette près du point de passage de Karem Abu Salem. La 12^e chaîne israélienne précise que parmi les 7 blessés transférés à l'hôpital Soroka, 3 sont dans un état grave.

Les branches armées du Hamas et du Jihad islamique ont revendiqué l'attaque qui, de l'aveu même des autorités israéliennes, a touché une «zone proche d'une position militaire» engagée dans les opérations de Ghaza.

Les Brigades Al-Qassam, la bran-

che militaire du Mouvement de la Résistance islamique (Hamas), ont déclaré avoir bombardé, en collaboration avec les Brigades Al-Quds (branche militaire du Mouvement Jihad islamique), des «troupes de l'armée d'occupation sur le site de Karem Abu Salem et ses environs avec des roquettes de 114 mm».

Toujours selon Al Jazeera, le journal israélien Yedioth Ahronoth a indiqué que l'armée israélienne a déplacé plusieurs hélicoptères sur le site pour évacuer les blessés.

«Les médias israéliens ont déclaré que l'incident de Kerem Shalom était dangereux et qu'il était interdit de publier des informations sur l'endroit où les obus sont tombés et sur les blessés», ajoute Al Jazeera.

Hier également, les Brigades Al-Quds ont déclaré avoir bombardé avec des obus de mortier une position de soldats de l'occupation israélienne à proximité du quartier d'Al-Baidar, dans la rue Al-Rashid, à l'ouest de la ville de Ghaza.

De son côté, Al-Qassam a annoncé également que ses combattants ont abattu un soldat israélien sur la Rue n°10, au sud de Tal al-Hawa, dans la ville de Ghaza.

LA POLICE ISRAÉLIENNE PERQUISITIONNE LES BUREAUX D'AL JAZEERA À AL QUDS

Il est un fait indéniable : le génocide que commet Israël à Ghaza depuis le 7 octobre 2023 n'aurait pas pu être documenté et diffusé dans le monde entier sans les journalistes palestiniens sur place, ni sans la chaîne qatarie Al Jazeera.

C'est ce qui explique, sans doute, la décision prise hier par le gouvernement de l'entité d'apartheid d'occupation de la Palestine, dont la volonté manifeste depuis le début de l'agression, est d'imposer une chape de plomb sur l'information en provenance de Ghaza, pour masquer les crimes de guerre de l'armée la plus morale du monde».

La menace de fermeture d'Al Jazeera a été annoncée dès le 14 octobre 2023, soit une semaine après le début de l'agression sioniste. La décision a été adoptée hier à «l'unanimité en Conseil des ministres».

Selon Yedioth Ahronoth le ministre israélien des Communications a l'intention de contacter le commandant de la région centrale pour «empêcher Al Jazeera d'opérer également en Cisjordanie».

Quelques heures après la prise de cette décision, la police israélienne a envahi les bureaux d'Al Jazeera à Al Quds qui ont été perquisitionnés et leurs équipements confisqués.

Selon Al Jazeera English, «les câblistes et les satellites ont supprimé Al Jazeera en Israël. Des messages sont apparus à la place de la diffusion d'Al Jazeera sur un certain nombre de fournisseurs de satellite, notamment «Yes» et «Hot». Le message affiché par Yes disait : «Conformément à la décision du gouvernement, les émissions de la station Al Jazeera ont été arrêtées en Israël», précise AJE.



ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Les pièges de la toile

Doit-on craindre l'utilisation d'internet ? Avec cet outil technologique, indispensable dans la vie quotidienne, qui a ses bienfaits et ses méfaits, tout dépend du clic de l'utilisateur. Dans ce cadre, les pouvoirs publics ont manifesté, ces derniers jours, un intérêt particulier à la sensibilisation aux risques de l'utilisation des réseaux sociaux et aux dangers de la mauvaise utilisation d'internet par les enfants.

Après la campagne nationale lancée, dans ce sens, le 4 avril dernier par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), en coordination avec le Commandement de la Gendarmerie nationale, une seconde campagne du même genre est venue lui emboîter le pas, du 4 mai jusqu'au 10 mai, à l'initiative, celle-là du ministère de la Poste et des Télécommunications. Les deux campagnes ont leur importance, le principe dans ce contexte étant que la sensibilisation aux dangers de la mauvaise utilisation d'internet, notamment par la frange juvénile, n'est jamais de trop, il faudrait même songer à la rendre permanente pour arriver à des résultats satisfaisants. Il y a seulement lieu de coordonner les efforts, se partager les missions chacun selon son domaine de spécialisation, sécuritaire, socioculturel et technique, ou aller ensemble avec des moyens de changer la vision des utilisateurs dans cet espace virtuel.

Les Services de sécurité soulignent, dans le cadre de leur campagne, qu'ils ont enregistré plusieurs affaires où des mineurs ont été exploités et entraînés dans la délinquance via internet. Il s'agit donc de leur montrer, d'une manière pédagogique, comment éviter de se faire

prendre dans la toile. Concernant la deuxième campagne de sensibilisation, le ministre de la Poste et des Télécommunications a fait savoir qu'elle tend à «prodiguer aux utilisateurs des réseaux sociaux des recommandations de prévention à même de réduire les risques encourus dans ces espaces virtuels, notamment en ce qui concerne l'escroquerie et la fraude», ainsi que «leurs effets négatifs» sur l'individu et la cohésion du tissu familial et social. Les risques et les dangers qui se cachent dans l'espace virtuel sont tellement nombreux qu'on ne saurait les résumer en citant quelques exemples. Comment les cerner alors ? Cela nécessite des études à mettre en œuvre en amont pour servir de support aux campagnes de sensibilisation et de cadre général pour contrer les dangers tapis dans la toile et l'invasion de la culture occidentale qui s'empare des esprits.

De temps à autre, on constate dans les pays du Sud des décalages voire des fractures culturelles, dont l'origine provient des réseaux sociaux, qui portent gravement atteinte à la stabilité sociale. Les initiatives de sensibilisation aux dangers de la mauvaise utilisation d'internet remontent à plusieurs années, et il est temps de tirer un bilan des résultats obtenus. Pareille sensibilisation est d'actualité dans les pays les plus développés, parce que la cybercriminalité qui évolue continuellement, exige des mises à jour dans la lutte contre ses méfaits. Force est de reconnaître, également, qu'il n'est pas du tout facile d'influencer les mentalités, notamment si on n'est pas producteur de contenus pouvant capter l'attention des utilisateurs d'internet ou rivaliser avec les contenus des «influenceurs».

AL JAZEERA NETWORK : «ACTE CRIMINEL CONTRE LE DROIT D'ACCÈS À L'INFORMATION»

Réagissant à la décision sioniste, la direction générale du «Réseau Al Jazeera» (Al Jazeera Network) a condamné la décision, dans un communiqué rendu public dimanche après-midi, la qualifiant «d'acte criminel israélien qui viole le droit de l'homme d'accéder à l'information».

«Le gouvernement de Netanyahu a décidé, dans une démarche menée avec tromperie et calomnie, de confirmer l'ordre de fermer les bureaux d'Al Jazeera. Il est ironique que le gouvernement d'occupation ait fermé les bureaux d'Al Jazeera à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Nous condamnons et dénonçons cet acte criminel israélien qui viole le droit de l'homme d'accéder à l'information», lit-on dans le communiqué de la chaîne qatarie. Al Jazeera affirme son «droit de continuer à fournir nos services au

public dans le monde entier, ce qui est garanti par les conventions internationales», ajoutant que la «répression israélienne de la presse libre pour dissimuler ses crimes en tuant et en arrêtant des journalistes ne nous a pas dissuadé d'accomplir notre devoir».

Al Jazeera rappelle que depuis le début du génocide israélien à Ghaza, «plus de 140 journalistes palestiniens sont tombé en martyrs au service de la vérité».

De son côté, Walid Omari, le directeur du bureau d'Al Jazeera à Al Quds, a affirmé hier qu'il y a eu «plus de 50 attaques israéliennes contre des journalistes d'Al Jazeera depuis le 7 octobre 2023».

ASSOCIATION DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE : UN «JOUR SOMBRE POUR LES MÉDIAS»

L'Association de la presse étrangère a déclaré hier que «la décision d'Israël de fermer Al Jazeera est un jour sombre pour les médias et la démocratie» et que cet acte «devrait

inquiéter tous les partisans d'une presse libre».

De son côté, Tim Dawson, secrétaire général adjoint de la Fédération internationale des journalistes (FIJ), s'est dit «consterné». «C'est une décision complètement rétrograde et ridicule. Fermer les médias, fermer les chaînes de télévision est une sorte de chose que font les despotes», a-t-il déclaré à Al Jazeera depuis Londres.

Dawson a souligné que les journalistes internationaux ont été interdits d'accès à Ghaza dès le premier jour, qualifiant le taux de mortalité parmi les journalistes palestiniens dans l'enclave de «plus que choquant».

Reporters sans frontières (RSF) a condamné «fermement» la décision israélienne de fermer Al Jazeera qui «vise à la réduire au silence en raison de sa couverture de la guerre contre Ghaza».

Le ministre norvégien des Affaires étrangères a également exprimé sa «profonde préoccupation» par les informations faisant état de l'interdiction d'Al Jazeera par les autorités israéliennes.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Rédaction Algéroise
Tél. : 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57
Pub Tél. : 021.64.96.44
Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22
Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

Tebboune

Le peuple palestinien subit une guerre de génocide

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, samedi à Banjul (Gambie), que ce qui se passe en Palestine occupée ne marque pas seulement la fin du droit international ou l'effondrement de l'ordre mondial basé sur des règles communes, mais constitue aussi une atteinte à la légitimité du droit international et aux droits de l'homme en tant que concepts et doctrine.

R. N.

Evoquant les souffrances du peuple palestinien, il s'est interrogé : «quand nous voyons, en Palestine, un occupant qui renie toutes les valeurs humaines et déshumanise et prive tout un peuple de son droit à l'existence, que reste-t-il des droits de l'homme ?».

Pour faire face à cette situation, le président de la République a, dans une allocution, prononcée en son nom par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, lors du 15e Sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), appelé à «œuvrer de concert au niveau international à soutenir la lutte du peuple palestinien pour obtenir ses droits légitimes à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods comme capitale», insistant sur la nécessité d'adopter une approche plus ferme pour amener la communauté internationale à assumer sa responsabilité dans la protection du peuple palestinien contre les actes criminels et barbares dont il est victime».

Il a réitéré, à ce propos, «l'imperatif de faire cesser immédiatement et de manière durable l'agression contre le peuple palestinien et de permettre l'achevénement de l'aide humanitaire vers la bande de Ghaza, à travers la mise en œuvre immédiate et de toute urgence des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, notamment la résolution 2728, mais aussi de demander des comptes à l'occupation pour ses crimes».

S'adressant aux membres de l'OCI, le président de la République a dit : «notre responsabilité nous dicte de nous engager collectivement à défendre nos causes justes et à contrecarrer toutes tentatives de porter atteinte aux lieux saints de la Nation musulmane, à travers une action collective d'urgence par tous les mécanismes disponibles afin que notre Organisation puisse assumer sa responsabilité historique, juridique et morale dans la défense de nos lieux saints, en tête desquels la ville d'El-Qods, en proie quotidiennement à la juïdisation et au nettoyage ethnique, et la Mosquée Al-Aqsa, en proie à la profanation».

Le président Tebboune a, en outre, affirmé que l'Algérie, qui continuera à porter les préoccupations de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et à défendre sa cause centrale au Conseil de sécurité, réitère son appel à la communauté internationale et à toutes les âmes épries

de liberté et les consciences vivantes à travers le monde à assumer leurs responsabilités en mettant fin à la tragédie humaine que subit le peuple palestinien, notamment dans la bande de Ghaza.

Le président de la République a souligné que «ce que subit le peuple palestinien, notamment dans la bande de Ghaza, par l'occupation israélienne, depuis plus de six mois, est une guerre de génocide». Le chef de l'Etat a, par ailleurs, appelé à adopter une approche globale et cohérente pour contrer l'islamophobie, qui cible constamment et quasi-systématiquement les communautés musulmanes, et contrecarrer les tentatives de saper les fondements de la nation musulmane.

Le président de la République a insisté sur «la nécessité d'adopter une approche globale et cohérente pour contrer l'islamophobie, qui cible constamment et quasi-systématiquement les communautés musulmanes, et contrecarrer les tentatives de saper les fondements de la nation musulmane sous de faux prétextes, qui prennent parfois pour couverture et justification fallacieuses la liberté d'opinion et d'expression».

Et d'ajouter : «l'engagement collectif des Etats musulmans à lutter contre l'extrémisme et le terrorisme et à bannir le discours de haine doit s'accompagner en contrepartie de la lutte contre le discours de haine et l'extrémisme ciblant les fondements de la nation musulmane, de manière à garantir la promotion des valeurs de coexistence et la culture d'ouverture et de tolérance consacrées dans la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies adoptée à l'initiative de l'Algérie».

Le président de la République a aussi appelé à «revoir la gouvernance de l'Organisation de la coopération islamique» et à «réaliser les réformes nécessaires conformément à la décision adoptée à l'initiative de l'Algérie», afin de «lui permettre d'atteindre ses nobles buts, de relever les défis multidimensionnels et de défendre les causes justes pour lesquelles elle a été créée, la cause palestinienne en tête».

Le président de la République a conclu son allocution en affirmant que l'OCI «se trouve à un moment charnière où elle doit assumer sa responsabilité devant l'histoire». Notre organisation «doit faire face aux dangers et relever les défis imposés par la conjoncture critique que traverse la nation musulmane et prendre les positions et les décisions qui reflètent véritablement les aspirations et les espoirs de ses peuples», a-t-il soutenu.

Bellaribi

Un nouveau programme pour le LPP

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Bellaribi a affirmé, dimanche à Alger, que les préparatifs du lancement des souscriptions au programme de logements selon la formule Location-vente "AADL-3" avaient atteint un stade "très avancé", annonçant le lancement prochain d'un nouveau programme de logement promotionnel public (LPP).

"Une fois que nous aurons parachevé les affectations dans le cadre du programme AADL-2, soit avant le 5 juillet prochain au plus tard, nous lancerons le programme AADL-3. Les choses sont à un stade très avancé au niveau de l'Agence AADL", a déclaré M. Bellaribi à l'ouverture de la 26ème édition du Salon international du Bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batiimatec 2024).

Le ministre a précisé qu'une réunion avait eu lieu il y a quelques jours au niveau du ministère pour examiner le cadre juridique régissant la formule location-vente, en vue de modifier les décrets exécu-



tifs relatifs au programme AADL.

Le taux d'avancement des préparatifs pour le lancement des souscriptions a atteint 90%, selon M. Bellaribi, affirmant que l'opération serait à 100% numérique.

Parallèlement au programme AADL-3, un nouveau programme

de réalisation de logements LPP sera lancé, a-t-il ajouté, précisant que le lancement de ce nouveau programme se ferait "directement après le lancement des souscriptions au programme AADL-3", la date devant être déterminée ultérieurement.

Raina Raïkoum
Mustapha Aggoun

Un air «Phnom Penh»

Dans ce geste de solidarité, dans ce cri, nous voyons se manifester une lueur d'humanisme qui ignore les frontières et la discrimination. Nous

voyons des jeunes gens refuser d'être complices par leur silence, refuser d'être complices de l'oppression. Ces étudiants ne se manifestent pas pour leur avenir, mais pour le respect de la dignité humaine et le droit des peuples. Leur colère, leur détermination, leur compassion sont une inspiration pour le monde occidental.

Dans ces circonstances critiques, nous assistons au paradoxe cruel chez des dirigeants de pays frères et voisins qui répriment impitoyablement toute forme d'expression de solidarité. Dans ces pays, il est devenu tabou, voire dangereux, de simplement brandir le symbole des Palestiniens opprimés, un geste considéré comme une menace pour «la sécurité intérieure». Les autorités exercent un contrôle de fer sur la libre expression, allant jusqu'à criminaliser les manifestations de soutien envers les victimes, créant ainsi un climat de peur et de silence où la voix de la compassion est étouffée. La différence entre le climat qui règne dans les campus américains et celui dans certains pays frères est significative... et pleine de sens.

Le ministre des Affaires religieuses Près de 2.000 logements de fonction pour les imams

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Melmehdi, a affirmé samedi à M'sila que son département ministériel a obtenu l'accord du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour la réservation de près de 2.000 logements de fonction au profit des imams à travers le pays.

"Le président de la République a donné à la fin de la semaine passée son accord définitif pour assurer des logements de fonction pour environ 2.000 imams, dans une première phase, sur un total de 4.900 dossiers transmis aux autorités supérieures du pays", a indiqué M. Belmehdi en marge de la cérémonie organisée à la maison d'hôte de la wilaya de M'sila en l'honneur des lauréats d'Idjaza de

Qiraa (psalmodie) du Saint Coran. "Cette décision sera concrétisée en coordination avec les deux ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et celui de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et vient satisfaire les demandes faites par les imams à ce propos, traduisant le soutien de l'Etat au secteur des affaires religieuses en général et aux imams en particulier", selon M. Belmehdi.

"Ces mesures décidées pour le secteur s'ajoutent à une série de décisions prises dernièrement dont le statut de l'imam lui permettant d'assurer pleinement son rôle et ses missions sociales et religieuses", a ajouté le ministre.

Dans un autre contexte, le ministre a indiqué qu'il a été décidé

de créer prochainement une instance nationale de l'Iqraa à diriger par d'émérites spécialistes en Iqraa dont la mission sera d'étudier et d'agrémenter les Idjazate des chouyoukh en Iqraa.

Il a également souligné que la création de cette instance vient poursuivre le travail des instances de wilaya de l'Iqraa et leurs progrès dans le domaine de la psalmodie du Saint Coran attestés par l'obtention par des Algériens des premiers prix de 20 concours internationaux.

L'Algérie, a ajouté M. Belmehdi, "vit une renaissance des sciences du Coran et de son enseignement à la faveur de l'intérêt et du suivi des autorités supérieures du pays à leur tête le président de la République qui encourage tout ce qui se rapporte au Saint Coran".

Les Services de sécurité mettent en garde Prolifération des cas d'escroquerie sur Internet

La prolifération des cas d'arnaque et d'escroquerie sur Internet avec un grand nombre de victimes nécessite la plus grande vigilance, mettent en garde les Services de sécurité.

El-Houari Dilmî

En effet, les Services de la gendarmerie nationale (GN) ont mis en garde, samedi, dans un communiqué, contre le phénomène de l'arnaque et de l'escroquerie sur Internet, dont plusieurs citoyens ont été victimes, appelant à la prise d'une série de mesures de prévention contre ce phénomène.

Les Services spécialisés de lutte contre la cybercriminalité de la GN «ont constaté une prolifération du phénomène de l'arnaque et l'escroquerie sur Internet, dont plusieurs citoyens ont été victimes», a précisé le communiqué, ajoutant que «ce phénomène s'appuie essentiellement sur la manipulation sociale, en recourant, à chaque fois, à de nouveaux modes d'escroquerie à des fins criminelles».

Les services de la GN appellent les citoyens à «ne pas envoyer des photos de leurs cartes bancaires et postales ou des messages de confirmation de paiement via les réseaux sociaux», soulignant que «toute personne qui demande ces informations est sans doute un cybercriminel». «Il faut éviter de payer une marchandise avant sa livraison et ne pas se fier aux publicités et publications qui promettent le gain facile», note le communiqué. Pour garantir la sécurité des citoyens sur l'espace numérique, les Services de la GN mettent à leur disposition le numéro 1055 ou le lien suivant: www.ppgn.mdn.dz.

CAMPAGNE SUR LES RISQUES DE L'UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a lancé, de son côté, une campagne de sensibilisation nationale aux risques de l'utilisation des réseaux sociaux, et ce avec la participation de plusieurs secteurs ministériels et organismes nationaux.

Le coup d'envoi de cette campagne, qui s'étalera jusqu'au 10 mai, a été donné samedi par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, à la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Université d'Alger 3 'Ibrahim Sultan Cheibout'.

A cette occasion, le ministre de la Poste et des Télécommunications a fait savoir que cette campagne tend à «prodiguer aux utilisateurs des réseaux sociaux des recommandations de prévention à même de réduire les risques encourus dans ces espaces virtuels, notamment en ce qui concerne l'escroquerie et la fraude», ainsi que «leurs effets négatifs» sur l'individu et la cohésion du tissu familial et social. «Un riche programme» a été tracé à travers les wilayas du pays, comprenant «des activités de proximité au niveau des universités, des écoles et des instituts supérieurs, des établissements éducatifs, des centres

de formation professionnelle, des centres culturels islamiques, des écoles coraniques, des maisons de jeunes et des centres culturels, outre des caravanes qui sillonnent plusieurs villes et villages», a-t-il précisé.

A cet égard, le responsable a indiqué que des espaces et des stands seront dédiés, au niveau des lieux publics, afin de sensibiliser les citoyens aux «dangers du mésusage des réseaux sociaux» et de les informer sur les moyens et les recommandations de prévention, en sus de l'importance d'impliquer les médias et les mosquées dans cette campagne de sensibilisation.

Par ailleurs, Bibi Triki a souligné que l'Algérie avait réalisé, au cours des quatre dernières années, une «avancée remarquable» dans la concrétisation du programme tracé, dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du Président Tebboune, pour la consolidation de l'infrastructure des Télécommunications et la généralisation de l'accès aux Technologies de l'information et de la communication (TIC), et à Internet en particulier.

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a insisté sur l'importance de «la conjugaison des efforts de tout un chacun pour sensibiliser les différentes franges de la société, en particulier les jeunes, à une bonne utilisation des réseaux sociaux et aux effets négatifs du mésusage de ces supports».

Cette campagne a été lancée lors d'une journée d'information, en présence de responsables d'institutions et d'établissements publics, marquée par des interventions sur la mise en exergue des différents aspects inhérents à ce sujet, notamment le cadre juridique de la cybercriminalité et le rôle des Services de sécurité dans la lutte et le traitement de ces crimes.

Finances

Les banques appelées à proposer des produits innovants

A. Z.

«La promotion de la performance du secteur bancaire est une opération qui se poursuit et se concrétise à travers le développement continu des métiers de la banque et du rôle de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers, en focalisant sur la modernisation des métiers de la banque en Algérie, étant un espace important de concertation entre les acteurs du secteur des finances et des banques». C'est ce qui a été relevé par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, dans une allocution prononcée à l'occasion de la tenue, samedi, de l'Assemblée générale (AG) de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), à l'Ecole nationale supérieure d'hôtellerie et de restauration à Alger, en présence du président de l'ABEF et des Directeurs généraux des banques, consacrée à la présentation du bilan des activités et des perspectives du plan d'action de l'Association. La rencontre a été l'occasion pour le ministre de tenir une séance de travail avec les Directeurs généraux des banques pour évaluer la performance actuelle de ces établissements financiers, ainsi que les perspectives de la situation professionnelle bancaire, indique un communiqué du ministère. Dans ce contexte, il a exhorté les banques et les établissements financiers à proposer des produits bancaires innovants adaptés aux besoins des citoyens, mettant en relief les efforts fournis par l'ensemble des établissements bancaires et financiers pour accompagner les opérateurs économiques et financer l'investissement national.

Selon la même source, le ministre a

REFORCER L'INCLUSION FINANCIÈRE

Il a appelé à «mettre le travail de ces comités au diapason des développements en cours dans le monde, tout en renforçant le rôle de la communication interne et externe afin de faire la promotion des sujets importants concernant le citoyen, dont le thème de la culture financière». Le ministre a également mis en avant la contri-

bution de l'Association à l'enrichissement du débat pour actualiser plusieurs lois, dont la loi sur le commerce électronique et la loi monétaire et bancaire, qui ont été adoptées l'an dernier, ainsi que le projet du code de commerce, étant «un véritable acquis pour le développement du domaine économique sur les plans juridique et réglementaire». Saluant les efforts déployés par toutes les institutions bancaires et financières pour la réussite de l'opération d'ouverture du capital du Crédit populaire d'Algérie (CPA), fruit d'un travail d'équipe, en tant que démarche nécessaire pour obtenir des résultats positifs au profit de l'économie nationale, le ministre a rappelé le rôle important des institutions financières et des sociétés de leasing dans le financement et l'accompagnement des opérateurs économiques et le financement de l'investissement national, note le communiqué. M. Faïd a également appelé à intensifier les efforts pour élargir et diversifier le financement de l'investissement et généraliser les opérations de sensibilisation des citoyens dans le cadre de la diffusion de la culture financière, ainsi que de proposer des produits bancaires innovants adaptés aux besoins des citoyens, et souligné la nécessité d'étendre le réseau bancaire pour une couverture totale de l'ensemble du territoire national, en mettant l'accent sur la généralisation de l'utilisation des moyens de paiement électronique, ainsi que de développer les performances des banques nationales à l'étranger et les services de monnaie électronique pour smartphones, compte tenu de l'importance du projet pour faciliter les opérations de paiement et de transfert dans le but de renforcer l'inclusion financière.

ÉVÉNEMENT

Tassili Airlines Alger-Paris, deux fois par jour, à partir du 5 juillet

La compagnie aérienne Tassili Airlines opérera la liaison Alger (Houari Boumediene) - Paris (Charles de Gaulle) à raison de deux fois par jour à partir du 5 juillet prochain, a-t-elle indiqué, dimanche, dans un communiqué.

Après son passage à une fréquence quotidienne dès le 08 juin prochain, avec un appareil de type Boeing 737-800NG, soit plus de 2.000 sièges hebdomadaires, la ligne Alger (Houari Boumediene) - Paris (Charles de Gaulle) verra l'introduction d'une deuxième fréquence quotidienne, soit deux (02) vols par jour, à partir du 5 juillet prochain, portant le nombre de sièges proposés à plus de 4300 par semaine, explique la compagnie.

En sus, la liaison Oran-Strasbourg-Oran sera opérée chaque jeudi, à compter du 4 juillet prochain, selon le communiqué faisant observer que cette liaison viendra renforcer celles déjà opérationnelles vers la ville française depuis Alger et Constantine.

Quant à la liaison bihebdomadaire reliant Alger à la ville de Nantes, elle est déjà opérationnelle chaque di-

Inauguré hier

Plus de 900 exposants au Batimatec

La 26ème édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2024), qui se tient du 5 au 9 mai courant, au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, a été inaugurée dimanche, avec la participation de plus de 900 exposants, dont environ 600 exposants nationaux.

Le salon, considéré comme le rendez-vous incontournable des professionnels du BTPH en Algérie, occupe une surface d'exposition de plus 40.000 m², est-il indiqué dans la fiche technique de cet événement.

Pour cette 26ème édition, le salon a enregistré la participation de près de 900 exposants, dont 600 exposants nationaux et plus de 300 exposants internationaux, représentants 14 pays étrangers, venus de la Chine, la Turquie, l'Italie, la France, la Tunisie, le Portugal, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, les Emirats arabes unis, l'Espagne, l'Egypte, la Pologne et les Pays Bas.

Ainsi, toutes les branches du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics, d'outilage, de matériel de chantier et de réalisation sont réunis dans ce salon, co-organisé par la société Algeria Exhibitions (filiale du groupe Safex) et la société Batimatec-expo.

Des structures et des agences sous tutelle du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, des établissements financiers, des bureaux d'études et d'expertises et des entreprises du secteur industriel participent également à cet événement.

manche et vendredi, ajoute la même source.

Concernant les bagages, Tassili Airlines rappelle qu'une franchise est offerte de 10 kg en cabine et 30 kg en soute pour la classe économique, et de 10 kg en cabine et 40 kg en soute pour la première classe.

La compagnie a également annoncé dans son communiqué le lancement d'un nouveau produit commercial baptisé «Voyagez Léger», durant cette saison.

Il s'agit d'une tarification spéciale, fixée à 19.400 DA / 149 Euros en aller-retour, pour les voyages sans bagages, avec 10 kg autorisé en cabine, et ce, pour les trois destinations: Paris, Nantes et Strasbourg.

S'ajoute à cela, l'application d'une tarification promotionnelle pour les lignes Alger - Paris - Alger (à partir de 28.400 DA / 207 Euros), Alger-Strasbourg-Alger (à partir de 29.000 DA / 199 Euros), Alger - Nantes - Alger (à partir de 30.000 DA / 216 Euros), Constantine-Strasbourg-Constantine (à partir de 28.900 DA / 222 Euros), et Oran-Strasbourg-Oran (à partir de 31.000 DA / 228 Euros).

Dans le cadre de cette 26ème édition, plusieurs conférences et rencontres-débats autour du secteur du bâtiment et des matériaux de construction sont au programme.

Il est question notamment de conférences sur les thématiques de "la ville expliquée", "les avantages de l'économie circulaire et efficacité énergétique dans le BTP", "les Start-ups innovantes", ainsi que sur la thématique de la "gestion stratégique en entreprise: vers un management efficace, engagé et durable". Des conférences sur "les opportunités et pratiques des affaires en Algérie", le "monitoring des immeubles de grande hauteur" et le "contrôle des corps d'état techniques CET dans le bâtiment" figurent également au menu.

En marge de ces conférences, il est prévu également la remise des trophées de la 13ème édition du concours des jeunes architectes "La charrette d'Or", ouverte pour les étudiants et jeunes architectes, dont la thématique est intitulée : "repenser les espaces communs dans les cités d'habitat".

Ouvert aux visiteurs de 11h00 à 18h00, le coup d'envoi du Batimatec 2024 a été donné ce dimanche par le ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, accompagné du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, en présence du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi.

Sous le tintamarre des tambours, les compétiteurs de division II

Par Hadj Ahmed Bey

Après avoir essuyé le reproche d'être l'interlocuteur privilégié de son homologue russe, l'Elysée a essayé l'humiliation suprême de ne plus pouvoir joindre le Kremlin qui, dès le 11 septembre 2022 a demandé à ses services de ne plus décrocher le téléphone quand c'est Macron qui est au bout du fil.

Le 26 février dernier, à la fin d'une réunion des « 27 », alors que personne ne s'y attendait, seul, il s'approche du micro et des caméras et lance : « on doit pouvoir envisager d'envoyer des troupes au sol en Ukraine contre l'armée russe ! » Le 02 mai, il remet ça dans *The Economist* et le lendemain, il occupe avec les mêmes enchères les hebdomadaires.

Stupeur auprès de ses homologues.

Le Chancelier allemand s'éclipse discrètement et retourne prestement à Berlin comme s'il ne voulait, à aucun prix, être associé de ce délire français. Quand ils ne le critiquent pas vertement, les autres politiques européens prennent leurs distances comme envers un pestiféré.

Tout le monde a compris le ressort du procédé.

Le président français n'est plus un acteur, mais seulement un comédien qui bat les plateaux de TV et les « Une » des tabloïds. A défaut d'avoir les moyens d'agir sur le monde et de cesser de vouloir s'en doter, conseillé par une équipe de communicateurs professionnels (pour la plupart étrangers, cf. McKinsey), le président français est passé maître dans l'art de déblatérer dans le vide avec un culot d'Auguste.

« *Le propre des tambours est de sonner creux* ». Jean-Claude Casanova a eu un jour ce mot juste (et rare) qui résume, telle est sa vertu, l'état de choses

Le PIB de la France a beaucoup baissé ces dernières décennies. La part du commerce mondial occupée par ses entreprises se rétrécit comme une peau de chagrin. Son industrie est partie ailleurs. Dernier en date, Total va à New York pour trouver ce que la France ne peut plus lui offrir. Les déficits s'accumulent. L'endettement ronge l'investissement et la consommation. Le taux de croissance flirte avec le zéro. Le logement, l'emploi, la santé, l'éducation... sont en perdition. La maîtrise des statistiques dissimule la nudité du roi.

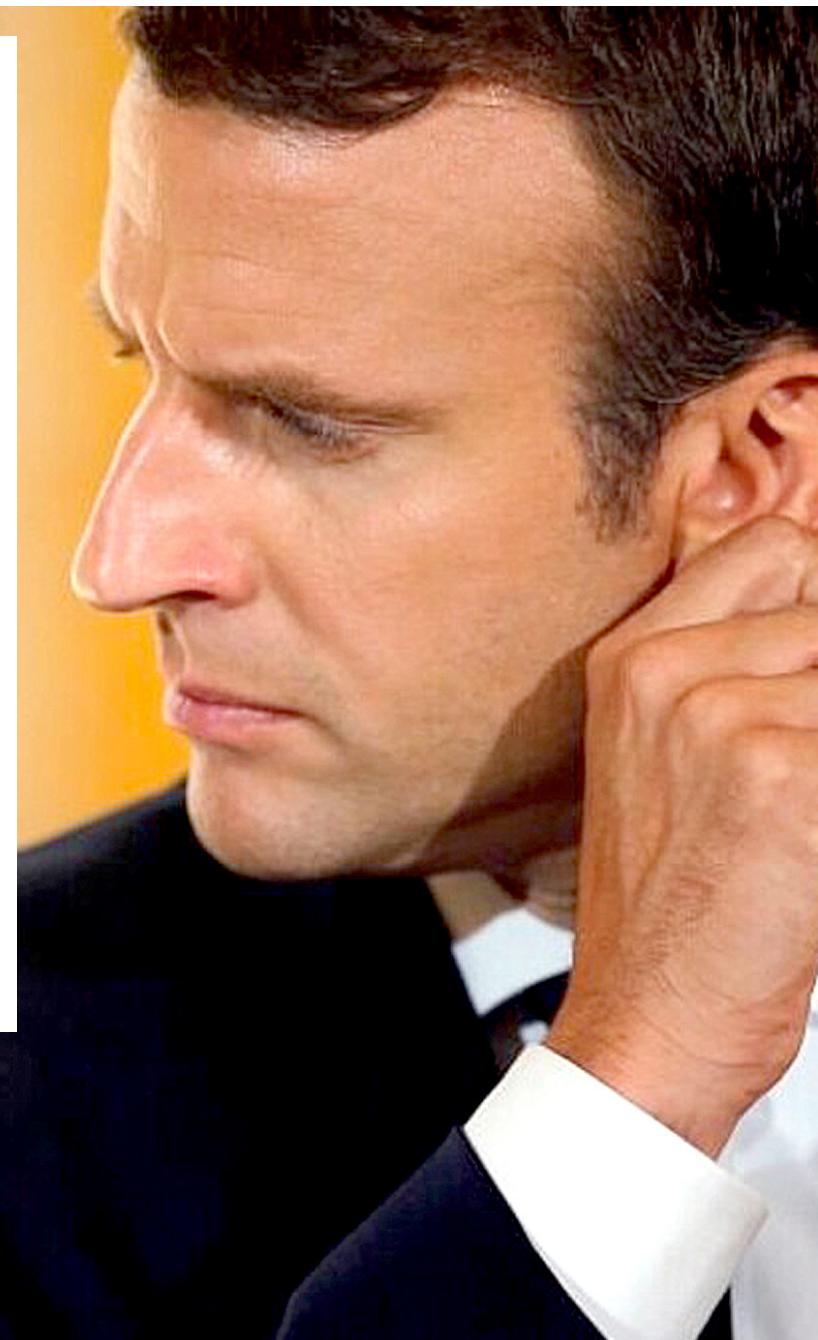
Même la démographie, dont les Français se flattent, bat de l'aile et rejoint celle des pays méditerranéens en voie de sous-peuplement. Chacun songe à ce qu'il en serait de ses taux d'intérêt, à long terme, si la France ne vivait pas à l'abri de la BCE et de l'Allemagne (qui ne peut ni continuer à soutenir ni se défaire d'un si encombrant *too big to fail*).

La présence française à l'étranger se dissoit à peu près partout. La France ne participe plus à aucun tour de table, plus à aucune conférence de paix. Ni au Proche-Orient, ni dans le Pacifique, ni en Amérique du Sud... et encore moins en Afrique où ses troupes sont priées de vider les lieux.

Avec un surprenant déficit de cohérence : l'aide de la France à l'Ukraine, en pourcentage du PIB, se situe loin derrière celle des pays baltes. Beaucoup de parlotte et de pantalonades, très peu d'actions.

Est-il si surprenant que l'impopularité de l'exécutif dégrade sa légalité et remette en

De puis quelques mois, le président français se distingue par une solitude politique en Europe et dans le monde occidental. Ses déclarations bellicistes contre la Russie lui attirent les critiques les plus acerbes de ses plus proches alliés. Allemands, Britanniques, Hongrois, Italiens, Espagnoles... prennent leurs distances avec un rhéteur immaîtrisable qui complique un paysage géopolitique européen assez dangereux comme ça.



cause sa légitimité ?

Et c'est dans ces périodes de doute que le président français ne doute plus. Le coq se met haut sur ses ergots et entonne un chant triomphant à la gloire d'un pouvoir qui en est largement dépourvu. Moins il en a, plus il le montre, plus il l'exhibe en sa toute parfaite nudité.

JOUER DANS LA COUR DES GRANDS

Un parallèle singulier peut être établi avec une situation similaire sur un autre terrain, celui du football français.

On retrouve la même situation dans un domaine qui est de prime abord très éloigné de la géopolitique, le football. Tout le monde sait que le championnat français est l'un des tout derniers d'Europe. L'équipe nationale (« black-black-black » comme disait le très humaniste et très généreux A. Finkielkraut, amoureux de son prochain) est composée de très bons joueurs qui jouent partout sauf en France.

Or, les équipes en compétition dans la première division française sont parmi les plus faibles d'Europe ce qui explique qu'il n'y a que très peu d'entre elles qui participent aux compétitions européennes et, même en ce cas, elles disparaissent très vite, dès les premiers tours.

Une seule équipe a jusque-là brillé : la Marseille de l'inénarrable feu B. Tapie, en 1993, il y a de cela plus de trente ans.

Depuis, c'est le désert. Aucune n'a participé à une finale de C1. Pas une seule ?

Si. Il y en a une, le Paris Saint-Germain.

Mais le PSG est-il vraiment une équipe française ? Récapitulons. Son propriétaire est Qatari, son sélectionneur, espagnol, son capitaine d'équipe, Brésilien, la majorité de ses joueurs étrangers. Dès le départ, cette équipe a été conçue comme une équipe artificielle, non française.

Son meilleur joueur, très talentueux et très souriant, un peu « noir-clair » est d'origine algéro-camerounaise, avec un nom très français qui donne des boutons à Zemmour (qui lui-même a un nom qui fleure bon la douce France), et ne sera probablement plus Parisien, l'an prochain.

Derrière la faillite du football français, les moins professionnels de la question savent qu'il y a la dégradation industrielle, associative et organisationnelle d'un sport qui s'est professionnalisé au détriment de ses missions initiales. Les machines à fric ont eu la peau du Sport français, comme ailleurs dans le monde.

Mais ça, c'est une autre histoire.

Aujourd'hui, l'équipe de Brest (que seuls les experts distinguent sur une carte sportive en Europe) se bat pour participer l'an prochain au C1 européen.

Cette ambition, légitime par ailleurs, paraît très surprenante. Cette équipe n'a que très peu de chances de passer le premier tour (Lens, cette année a été éliminé à ce stade de la compétition), ni même de gagner un seul match. Seul le PSG aurait une chance.

Pourquoi donc ce tapage ?

Pour réaliser un bon parcourt ? Pour es-

pérer une bonne surprise ?

Que nenni !

L'équipe de Brest ou une autre, peu importe, n'a qu'un faible espoir de profiter des trois matchs de poule pour engranger le maximum de recettes publicitaires. Et s'il y a vraiment un espoir, ce serait de voir dans le groupe la meilleure équipe d'Europe : Manchester City, Le Bayern ou le Ral de Madrid. Alors là, c'est le Pactole.

Gagner, perdre... cela n'a aucune importance si les plus grands médias du continent braquent leurs caméras sur une équipe et, le temps de quelques parties, la sortent de l'anonymat et remplissent ses caisses.

LA FIN D'UNE AMBITION

Jouer dans la cour des Grands, la France n'en a plus les moyens : ni les talents, ni l'économie, ni les finances, ni l'industrie, ni les technologies... Tout au plus prétendrait-elle aux strapontins des meilleurs entrepreneurs d'ordres.

La France a abandonné, depuis plus de quarante ans, le destin d'une grande puissance. Cela se voit aujourd'hui, après le choix d'une destruction minutieuse d'une ambition gaullienne déraisonnable. Elle ne peut plus jouer qu'en deuxième Division, espérer rencontrer de grandes équipes et escompter une bonne recette publicitaire.

Peu importe le score.

Reçu aujourd'hui à Paris, le président Xi Jinping l'a très bien compris et laissera à son hôte le bénéfice du buzz.

L'impensé des habitudes sociales DU moudjahid au moujtahid

Par Derguini Arezki

4^e partie

C'est cet enchainement dans la différenciation du réel et de la vie que Weber découpe ses catégories pour le rendre lisible. C'est ce rapport complémentaire et substitutif de l'autorité et du pouvoir qui se décline en différentes modalités. Le pouvoir complète l'autorité et inversement, et le pouvoir se substitue à l'autorité et inversement. Beaucoup de pouvoir va avec peu d'autorité, beaucoup d'autorité va avec peu de pouvoir. C'est leur dialectique non aristotélicienne qui fait la dynamique de la domination. Le charisme est le moment où tout le pouvoir semble complètement résorbé dans l'autorité, la dictature celui où toute l'autorité semble complètement résorbée dans le pouvoir (la contrainte). Autorité de l'individu, de la tradition ou de la loi. Aussi peut-on dire que les États autoritaires sont ceux où l'autorité fait défaut au pouvoir, où l'autorité civile fait défaut au pouvoir militaire, où pouvoir et autorité se confondent dans une seule «autorité», l'autorité militaire. Que les États démocratiques sont ceux où l'autorité des habitudes fait l'économie de l'autorité personnelle et du pouvoir d'État. Ils sont les États où lois et habitudes sociales se soutiennent mutuellement, au contraire des États autoritaires. La Suisse en est l'exemple le plus patent.

QUAND L'AUTORITÉ FAIT DÉFAUT AU POUVOIR ET INVERSEMENT

Pourquoi l'autorité fait défaut à certains pouvoirs, pourquoi «l'incivilité» règne dans certaines sociétés ? On est tenté de penser que c'est parce que les élites sociales administrent selon des croyances que leur société ne partage pas, que c'est parce que les sociétés ne croient pas ce qui est fait et ne savent pas ce qu'elles font. Elles se débrouillent. Ces états sociaux de trouble ne sont en réalité possibles que lorsque les croyances sociales sont brouillées, car il faut croire pour obéir sans contrainte. Il faut faire confiance. Il faut croire ce que l'on fait (si je fais ceci, c'est pour obtenir cela) pour expérimenter. L'autorité fait défaut aux élites sociales lorsqu'elles ne partagent pas et ne peuvent pas partager leurs croyances et leur savoir avec la société. Elles doivent alors recourir à la contrainte pour se faire obéir. Quand ceux qui commandent ne croient pas en ce que croient ceux qui doivent obéir, ils doivent recourir à la contrainte. La confiance faisant défaut, ils se savent non obéis autrement^[8]. Quand l'expérience n'arrive pas à faire partager les croyances de ceux qui commandent à ceux qui doivent obéir, parce que les croyances des élites sociales ne se vérifient pas, l'autoritarisme et le népotisme s'enracinent. Le nihilisme gagne alors la société et ses élites. La société se corrompt et adopte les habitudes des élites qui n'ont plus de croyances à partager, car dans une société relativement stable une conduite de vie finit par s'imposer. La confiance qui est en vérité un partage de croyances («je crois ce que tu crois») n'a pas été gagnée, le pouvoir n'a pas engendré d'autorité, la contrainte n'a pas été intériorisée, mais en partage les habitudes des élites corrompues se sont imposées. L'autorité militaire ne peut compter sur des autorités civiles que la société n'est pas arrivée à susciter pour diriger la transformation de ses habitudes sociales... En vérité, il finit toujours par y avoir des croyances communes, des conduites exemplaires, des habitudes et des lois sociales, mais positives ou négatives. Sauf à prendre en compte les sociétés qui sont en crise permanente. Les croyances, les habitudes et les lois sociales se jugent par leurs effets. Les fausses croyances produisent de mauvaises habitudes et conduisent à des crises durables ; les croyances vérifiées produisent de bonnes habitudes et une certaine harmonie dans le monde.

Mais le pouvoir peut aussi faire défaut à l'autorité. Car les sociétés peuvent instaurer

des autorités sans pouvoir. Je ne développerai pas ce point ici, mais pour fixer provisoirement les idées, je dirai que les sociétés européennes se sont construites sur une différenciation sociale où autorité et pouvoir étaient le fait d'une seule classe, la classe des propriétaires. La société précoloniale algérienne était une société de propriétaires collectifs qui ne s'était pas séparée du pouvoir en faveur de l'autorité (religieuse).

La loi n'était pas soutenue par un monopole de la violence. Elle faisait partie des sociétés qui ignoraient une dynamique de différenciation sociale divisant la société en propriétaires et non-propriétaires, en guerriers propriétaires et producteurs non propriétaires. Le pouvoir de contrainte était social et non guerrier de classe.

MÉRITOGRATIE, CHARISME ET TALENT

Avec l'idéologie des droits humains comme consommation de masse, l'économie de marché capitaliste comme système et une compétition sociale générale et intensive, c'est le talent qui fait le charisme, le charisme se démultipliant dans des charismes de fonction (Max Weber).

Nous l'avons déjà soutenu dans d'autres textes, la méritocratie dans la société de classes permet à celle-ci de se renouveler, d'éviter la sclérose. Avec l'égalité des chances, la classe dominante s'approprie les talents de la classe dominée et laisse la classe dominée sans ressources pour construire son autonomie. «Quand les gens doués de chaque classe eurent reçu toutes leurs chances, ceux qui auraient autrement été les ennemis de l'ordre établi, devinrent ses défenseurs les plus ardents.»^[9] L'idéologie du mérite a préservé le principe sacré de la propriété privée exclusive, elle a préservé la domination de la classe des propriétaires sur les propriétaires de leur seul travail. Elle a prélevé la partie talentueuse de la classe inférieure et revigoré celle de la classe supérieure. Elle a permis un renouvellement de la classe dominante en faveur de sa fraction talentueuse. Elle a ainsi sauvé la classe dominante de son inertie. Comme le fut en son temps la bourgeoisie qui voulait se transformer en aristocratie, avec l'égalité des chances, la classe inférieure avait espérance de faire partie de la classe moyenne supérieure et celle-ci de faire partie de la classe supérieure. La compétition des talents de toutes les classes a vivifié une mobilité sociale respectueuse de la division de classes. Avec l'admission de l'égalité des chances par la société de classes héréditaire, les socialistes n'eurent plus de cheval de bataille et les conservateurs purent s'attirer les faveurs de la partie la plus talentueuse de la classe subalterne. «Privées de toute intelligence, les classes inférieures... ne sont au pire qu'une racaille dont la menace ne va pas loin.»^[10]

La méritocratie ne fait donc pas disparaître les classes sociales héréditaires dans la société de classes, elle redonne de la légitimité à la classe dominante en permettant à la classe des possédants de faire de la place en son sein à la partie talentueuse de la classe des dépossédés. Elle ne remet pas en cause le principe héréditaire qui est consacré par la propriété privée exclusive et le droit à l'héritage. «La monarchie, l'aristocratie et la gentry, toutes choses qui convenaient à notre passé agricole, ont trop longtemps été tenues en révérence. Il en est résulté que la famille, dont l'influence est toujours conservatrice, était si pénétrée de la tradition féodale qu'elle maintint l'héritage de la fortune, de la profession et surtout du prestige, longtemps après que les exigences de l'efficacité eussent été reconnues dans d'autres pays.»^[11] Le bourgeois voulant devenir aristocrate s'appuya sur le principe de l'héritage pour accumuler, le proléttaire voulant devenir bourgeois l'accepte. La société de classes ne donne pas une égalité de condition au départ de la compétition sociale,

mais seulement une égalité des chances. Elle accorde à tous la chance de posséder : aux possédants de le rester, aux non-possédants de le devenir. L'équilibre social se rompt et rétablit la lutte de classes quand l'inégalité des chances devient patente, quand les possédants s'approprient toutes les chances de posséder. Pour la classe des possédants, il faut alors protéger leur possession de la convoitise des dépossédés, il faut opposer les dépossédés entre eux et soutenir que ce ne sont pas les possédants qui dépossèdent les dépossédés, mais les dépossédés qui se dépossèdent eux-mêmes. Les dépossédés possédés par leurs ambitions se sont dépossédés, ils sont les perdants du jeu social. Car posséder ne va pas sans déposséder.

Cependant, je corrigerai Michael Young, l'attachement à la famille, ne sera pas partagé par toute la société, mais seulement par les propriétaires d'un patrimoine à léguer. Pour les autres, de moyen de survie elle deviendra charge sans bénéfice.

Avec la polarisation du marché du travail, le laminage des classes moyennes et donc la réduction de la mobilité sociale, soit une très faible conversion de membres de la classe des non-possédants en membres de la classe possédante, on peut suivre Michaël Young quand il affirme que désormais on pourrait assister à un décrochage d'une partie conséquente de la classe moyenne supérieure de la classe possédante dominante et sa possible convergence avec la classe disqualifiée par le mérite. La classe dominante ne pouvant plus s'approprier les talents de la classe dominée se livre à sa fraction non talentueuse et restitue à la classe des non-possédants ses talents. Cette conjoncture est en mesure de conduire à une contestation de la structure sociale. La compétition sociale n'étant plus animée par la compétition des talents, le principe non héréditaire de l'égalité des chances s'essouffle devant le principe de l'inégalité des conditions de la société de classes héréditaire, il ne le contrebalance plus. La structure de la propriété et de la société se polarise, la mobilité sociale ne permettant plus la constitution d'une classe moyenne dont la mobilité mêle classe possédante et classe dépossédée, fait circuler la propriété et fait tenir ensemble la société. Le principe d'égalité des chances ne contrebalance plus le principe de l'inégalité des conditions, l'inégalité se fait moins légitime et plus contestable. Avec le recul du principe de l'égalité des chances et la dégradation des acquis sociaux s'élève le principe d'inégalité des conditions qui s'impose au travers de la défense des acquis.

Avec le retour des talents au sein des classes populaires peut s'amorcer une recomposition de la société avec un nouvel équilibre entre le principe héréditaire de l'inégalité des conditions et le principe non héréditaire de l'égalité des chances. Car on ne peut exclure la compétition entre ces deux principes, l'égalité des chances ne justifiant plus l'inégalité des conditions, il faut à cette dernière une nouvelle justification, sinon une remise en cause.

Dans les sociétés où l'égalité des chances justifiait et régulait l'inégalité des conditions, la redistribution jouait un rôle important puisqu'elle visait à empêcher l'inégalité de condition d'interférer dans la compétition des talents. Avec le recul du principe d'égalité des chances et des chances de posséder, dans quelle mesure le principe de redistribution peut-il corriger l'inégalité de conditions ? La redistribution remettant en jeu les bénéfices de la compétition. En effet, il faut regarder la redistribution comme la remise d'une partie des gains de la compétition des gagnants aux perdants. Donc une certaine contestation ou relativisation du principe de transmission héréditaire des conditions. Reste à savoir ce qui déterminera ce principe de redistribution. Si ce principe peut aller jusqu'à établir une égalité des conditions au départ de la compétition, autrement dit jusqu'à remettre en cause le principe de transmission héréditaire des conditions ou seulement stabiliser une cer-

tainne structure sociale au travers d'une certaine mobilité sociale.

Avec le recul du principe de l'égalité des chances et des chances de posséder, une partie de la population peut être considérée comme bénéficiant indument d'un tel principe, elle sera alors discriminée. Une conjonction populiste entre la classe moyenne supérieure et les classes inférieures peut alors voir le jour. D'anciennes divisions au sein de la société peuvent être réactivées en sous-main par la classe supérieure afin que le principe de transmission héréditaire ne soit pas contesté.

Y a-t-il une idéologie ou des idéologies du mérite ? Une idéologie du mérite est déjà présente au départ de la formation des classes sociales, elle qualifie et disqualifie, elle a distingué les nobles guerriers des vilains roturiers dans la civilisation européenne. La force productive et stabilisatrice des habitudes qu'elle instaure la dispensera de sa justification ensuite avec les conquêtes de la société de classes héréditaires. On en oublie ce qui a instauré la valeur, le mot noblesse a perdu son sens. Jusqu'à ce que surviennent les avantages patents des habitudes de la classe bourgeoise.

L'idéologie bourgeoise qui va promouvoir sa propre idéologie du mérite (la réussite par le travail^[12]) sans contester le modèle de société de classes héréditaires. Ce n'est donc pas le mérite qui est contestable, mais une certaine idéologie du mérite qui promeut un type de société. La société bourgeoise ne remet pas en cause la division sociale entre possédants et dépossédés, la compétition sociale les fabrique. L'idéologie du mérite donne justification, légitime une compétition dont les résultats en retour accréditent la justification : la compétition de tous contre tous produit la meilleure société. La société guerrière qui mue en société bourgeoise développe les forces productives et s'impose au monde.

Le mérite que promeut la société d'économie de marché chinoise par exemple, comme nous l'avons vu dans l'article précédent, est celui de l'excellence étatique. Tout comportement exemplaire instaure un mérite.

L'héritage n'est pas seul en cause dans la fortune. La technologie et la démographie apportent leur grain de sel. Il faut aussi distinguer dans l'héritage, l'héritage matériel que la redistribution peut corriger et celui immatériel qui peut l'être moins. L'égalité de conditions ne peut exister, car toutes les variables qui déterminent la condition ne peuvent être maîtrisées. Et si cela pouvait être le cas, il faudrait supposer une société atone, sans dynamisme. L'égalité est recherchée dans l'inégalité, elle n'a pas de sens autrement.

LA COMPÉTITION DES TALENTS ET LA SOCIÉTÉ DES FRÈRES

La différenciation sociale ne peut exclure la compétition, quoique la monopolisation puisse vouloir s'imposer, elle est son moteur et son aiguillon. La compétition suppose de l'égalité et produit de l'inégalité, elle suppose de la liberté et implique de l'(ir) responsabilité (externalités positives et négatives). N'entrant en compétition que des égaux, la compétition non contestée différencie les égaux et légitime l'inégalité. Elle n'est pas contestée lorsque ses règles produisent des résultats acceptés. On ne peut séparer les contraires que sont l'égalité et l'inégalité, elles sont l'une dans l'autre, n'ont de sens que rapportées l'une à l'autre. Tout comme on ne peut isoler compétition et coopération ainsi que société de classes et société sans classes. Le niveau de la compétition définit avec lui celui de la coopération.

A suivre

Notes :

8. J'ai déjà fait état ailleurs du fait que dans les sociétés postcoloniales, la distance qui sépare les élites de leur société s'explique par celle qui existe entre le monde et leur société. Les élites tout en se disant non alignées sont écartelées et alignées.

9. La Mérítocratie, mai 2033 [«the Rise of the meritocracy», 1870-2033], par Michael Young. 1969. 10. Ibid.

Annaba

Des taxis en grève

A. Ouelaa

Un début de semaine pour le moins contraignant pour les usagers de taxis devant rallier au plus vite une destination des environs de la ville d'Annaba. Dès huit heures ce dimanche, les chauffeurs de taxi ayant leur aire de stationnement au niveau du Champ de Mars, refusaient de prendre des voyageurs.

Il en est ainsi des taxis desservant

la petite ville d'Aïn Berda, H'jar Ediss, El Bouni et bien d'autres.

Sur place, des représentants de cette corporation affirment qu'ils avaient saisi la direction des transports, la police et d'autres responsables pour les sensibiliser sur le calvaire qu'ils subissent de la part des transporteurs clandestins. Ces derniers leur causent beaucoup d'ennuis et impactent leurs chiffres d'affaires.

Ces taxieurs assurent qu'ils ne savent plus où donner de la tête, tant

ce problème les préoccupe au plus haut point. En effet, ces « clandestins » auraient poussé l'outrecuidance jusqu'à proposer aux taxieurs qui exercent cette profession en toute légalité de tout simplement prendre les voyageurs à tour de rôle !

Les représentants de ces chauffeurs de taxi se sont dirigés ensuite vers le siège de la wilaya pour exprimer leurs préoccupations et demander à ce que des solutions soient trouvées à leur problème.

El Tarf

Le paquet contre les fuites d'eau



C'est à partir du siège de la wilaya d'El Tarf que le coup d'envoi d'une vaste campagne de sensibilisation de l'algérienne des eaux (ADE), visant à améliorer une meilleure distribution de l'eau tout en assurant un service public à la hauteur des attentes des clients de cette entreprise, a été donné ce dimanche par Mohamed Meziane, wali d'El Tarf, et Reguig Mostafa, directeur général de l'ADE et des cadres qui l'accompagnent. Il ne s'agit pas seulement de

sensibiliser les abonnés de l'ADE, mais aussi de lutter contre les branchements illicites et de la pose de compteurs d'eau. Pour ce faire, les moyens humains et matériels de nombreuses unités de l'ADE de plusieurs wilayas (El Tarf, Annaba, Skikda, Souk Ahras, Tébessa, Batna, Constantine, Béjaïa, El Oued, Biskra et Tizi Ouzou) ont été mobilisés. Cette campagne va durer une dizaine de jours. Selon un cadre du secteur, le choix de la wilaya d'El Tarf

n'est pas fortuit dans la mesure où la région regorge de ressources hydriques, que ce soit des eaux en surface comme les barrages de Cheffia, Bougous et Mexa, et souterraines à l'image de la nappe phréatique de Bougnez, alimentant principalement les wilayas d'El Tarf et d'Annaba. On fait état de plus de 500 fuites d'eau et une multitude de branchements illicites. Enfin, il est prévu l'installation de 1500 compteurs d'eau.

A. Ouelaa

Sétif

C'est parti pour les journées internationales du cinéma !

Les 5èmes Journées internationales du cinéma ont été inaugurées, samedi soir, à la salle du "Dôme" du Park Mall de Sétif, en présence d'une pléiade d'artistes, de réalisateurs et d'opérateurs dans le domaine de l'industrie cinématographique, d'Algérie et de l'étranger.

La cérémonie d'ouverture de cet événement culturel, organisé sous le slogan "Un film pour demain", et qui coïncide avec la commémoration du 79ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945, a été marquée par une présence record du public composé, essentiellement, de jeunes et de familles.

Un public qui avait longuement acclamé les cinéastes et les stars lorsqu'ils ont défilé sur le tapis rouge déroulé pour l'occasion, dans une atmosphère de fête tout en jeux de lumières, au milieu des applaudissements nourris.

Président l'ouverture officielle de cette manifestation organisée à l'initiative de l'Office de la culture et du tourisme de la commune de Sétif, le président de l'Assemblée populaire

communale (APC), Hamza Belayat, a souligné, en présence, également, des autorités locales, "l'importance de cet événement artistique dans la promotion de la culture et de l'art dans la wilaya et la découverte de nouveaux talents dans le domaine du cinéma".

Des réalisateurs d'Algérie, de Tunisie, de Syrie, du Liban, de Palestine, d'Egypte, de Chypre et d'Iran participeront également à cet événement cinématographique, notamment Youcef Mehsas, Christine Andari, Ali Aïssaoui, Hadjer Sebata et Djaffar Kacem.

Le lancement, à cette occasion, de la compétition liée aux courts-métrages, en lice pour l'Epi d'Or, l'Epi d'argent et l'Epi de bronze, a donné l'occasion au public de profiter à la projection de 4 films courts, dont "Laâlam" du réalisateur algérien Ahmed Aggoun, aux côtés de 3 autres œuvres d'Iran, d'Egypte et de Tunisie.

Un jury composé des Algériens Djaffar Kacem et Lamri Kaouane, du Palestinien Nawras Abu Saleh et du Tunisien Kaouther El Bardi évaluera les œuvres en compétition et désignera les lauréats.

La soirée inaugurale a été marquée par la projection du film "Tayara Safra" (l'avion jaune) de la réalisatrice algérienne Hadjer Sebata qui a traité, dans son court-métrage, des pratiques odieuses et inhumaines de l'armée coloniale française durant la glorieuse Révolution.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

27 chouel 1445				
El Fedjr 03h58	Dohr 12h31	Assar 16h19	Maghreb 19h31	Icha 21h00



Alger

Tebboune décide d'assurer la prise en charge médicale de Bahia Rachedi

Le président de la République, L.M. Abdelmadjid Tebboune a décidé d'assurer la prise en charge médicale de l'artiste, Bahia Rachedi, et la transférer à l'étranger pour poursuivre son traitement, a indiqué samedi un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, s'est rendue samedi au domicile de l'artiste et actrice Bahia Rachedi, pour s'enquérir de son état de santé et l'informer que le président de la République a décidé d'assurer la prise en charge de son état de santé et la transférer à l'étranger pour poursuivre son traitement, précise le communiqué.

Alger

Des artistes s'initient aux premiers secours

Une opération de sensibilisation et de formation aux premiers secours, nécessaires pour sauver une personne subitement foudroyée par un infarctus du myocarde, a été organisée, samedi à Alger, en présence de plusieurs artistes, venus apporter leur soutien à la noblesse de cet acte.

Intitulée «Une Journée pour la vie, l'artiste au cœur de l'action», cette opération d'intérêt général, a été coordonnée par un comité d'organisation représenté par l'enseignant universitaire et artiste, Mohamed-Réda Boukhalfa et l'Organisme de formation par simulation, «Advanced Simulation Medical Algeria» (ASMA), représentée par son manager général, Samir Boukhalfa.

Accueillis au Centre de simulation «ASMA», les travaux de cette rencontre au service de la citoyenneté ont été lancés par le docteur Amine Boudjellab, en présence de nombreux artistes qui ont activement pris part à cette journée de formation.

Parmi les artistes présents qui ont parrainé cette opération, Rabie Oudjaout, Hakim Salhi, Sadek Djemaoui, Mohamed Charchal, Karim

Tizi-Ouzou

De l'argent pour les routes et l'eau

Plusieurs enveloppes financières destinées à divers projets de développement local ont été accordées samedi par le chef de l'exécutif local au profit de certains villages de la daïra d'Iferhounene. En visite dans cette daïra, le wali Djilali Doumi a procédé à l'inauguration de deux structures sportives de proximité et octroyé des enveloppes financières pour d'autres projets d'alimentation en eau potable, d'assainissement et de revêtement de routes, au niveau des deux communes d'Iferhounene et d'Illiltene.

Au village Tifilkout, dans la commune d'Illiltene, il a octroyé 10 millions DA pour l'alimentation du village en eau potable et

promis un accompagnement du Festival national du théâtre "Boubker Makhoul", organisé annuellement par l'association culturelle de ce village.

M. Doumi qui a rencontré les autorités locales et la société civile, associations et comités de villages, de la daïra a souligné la nécessité de l'implication de la société civile dans les actions et efforts de développement local, en rappelant les orientations, dans ce sens, du président de la République.

"Le développement local doit se faire de manière participative en impliquant la société civile qui est un élément de base de tout projet", a-t-il dit.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

27 chouel 1445				
El Fedjr 04h10	Dohr 12h45	Assar 16h33	Maghreb 19h45	Icha 21h15



En attendant la réalisation de plus de 3.500 nouveaux logements

Plus de 1.500 familles relogées et des bidonvilles éradiqués

D. B.

Avec le relogement au cours de la semaine dernière de 191 familles occupant le bidonville «Trig El Gaz», à Sidi El Bachir, dans la commune de Bir El Djir, la wilaya d'Oran a entamé une nouvelle phase de relogement qui touchera au cours de cette semaine les familles occupant le bidonville Sbika à Es-Sénia, ainsi que le reste des familles occupant le bidonville de Ras El Aïn. Au total, près de 1.500 logements ont été destinés au relogement des familles dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire et la lutte contre les bidonvilles. 900 familles ont été relogées durant le mois d'avril courant à Chehaïria (Bethioua) et à Oued Tlélat. Parmi ces familles, 883 qui occupaient des habitations précaires à Ras El Aïn (commune d'Oran) ont bénéficié de logements neufs (LPL) implantés à Chehaïria (commune de Bethioua), alors que 17 autres familles, qui occupaient des constructions illicites situées dans une exploitation agricole «Khemisti», sise à Aïn El Beïda, dans la commune d'Es-Sénia, ont bénéficié du même type de logements au niveau du pôle urbain de Oued Tlélat. Ces opérations ont permis aux autorités de la wilaya d'éradiquer trois importants bidonvilles et la récupération d'un important portefeuille foncier. Par ailleurs et à

l'instar des dernières années, le secteur de l'habitat à Oran a bénéficié d'un important programme de près de 3.500 logements toutes formules confondues qui sera réalisé au cours de cette année 2024 à travers plusieurs communes, indiquent les services de la wilaya. Ce programme vient en application des directives du président de la République qui prévoit la réalisation de 250.000 logements au niveau national. Au niveau de la wilaya d'Oran, une grande partie de ce programme de 3.500 sera destinée au logement social avec plus de 2.000 logements. Selon les mêmes sources, l'opération de choix des terrains a été déjà entamée pour accueillir ce programme. Par ailleurs, des entreprises seront désignées pour la réalisation de quelque 500 nouveaux logements de la formule promotionnelle aidée, indiquent les services de la wilaya. En attendant, une commission de choix de terrain s'attelle à retenir les assiettes foncières pouvant accueillir ce nouveau programme. En effet, le secteur de l'habitat s'est consolidé, dans la wilaya d'Oran, par un nouveau programme d'habitat portant sur la réalisation de 500 nouvelles unités d'habitation relevant de la formule du logement promotionnel aidé (LPA). Selon les mêmes sources, il sera procédé, prochainement, à l'aménagement des assiettes foncières devant accueillir les futures

Rejet de débarras de chantiers aux abords du 5^{ème} bd périphérique

La commune d'El Kerma lance une vaste opération de nettoiement

S. M.

Une vaste opération de nettoyage et d'enlèvement des déchets solides et débarras de chantiers sur les abords du 5^{ème} boulevard périphérique a été menée par les services techniques de la commune d'El Kerma, a-t-on appris de sources autorisées. Cette opération a aussi concerné le nettoyage de la chaussée pour éliminer les déchets, les métaux nocifs et les polluants qui risquent d'altérer l'adhérence et rendre la chaussée glissante pour les automobilistes. Des engins de travaux publics de cette collectivité locale et des moyens matériels et humains ont été mobilisés pour réussir cette opération. Une chargeuse

sur pneus et des camions de grand tonnage ont été réquisitionnés pour l'enlèvement des déblais, des débarras de chantiers et des amas d'ordures abandonnés.

La commune d'El Kerma a été contrainte de lancer cette opération après le constat que les abords du 5^{ème} bd périphérique croulaient sous les débarras de chantiers et autres déchets solides. Des pollueurs abandonnaient leurs déblais et autres débarras de déchets tout au long de cet axe routier névralgique qui relie l'extrême partie orientale de la ville à El Kerma. Des tonnes de rejets anarchiques de déblais provenant de travaux menés par des particuliers pour le réaménagement de leurs maisons ou des industriels sont

déversées en toute impunité sur les abords de cette route. Les pollueurs, qui veulent économiser les frais du transport de ces déchets inertes, abandonnent leurs déblais à quelques mètres de la chaussée.

La commune d'El Kerma, qui a organisé d'autres opérations d'enlèvement des déchets dans plusieurs zones de cette localité, appelle les citoyens à plus de civisme et à respecter la réglementation en matière de rejet des déblais et autres détritus. Les travaux de réaménagement des maisons menés par les habitants dans cette zone produisent de grandes quantités de déchets inertes (béton, ciment, briques...) qui représentent un casse-tête pour cette collectivité locale.

Le navire de croisière «L'Austral» accoste au port

178 touristes étrangers à la découverte d'Oran

J. Boukraa

Samedi, le port d'Oran a reçu un navire de croisière «L'Austral» avec à son bord 178 touristes venant de différents pays, a indiqué la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Oran. Cette rencontre marque un jalon significatif dans l'évolution du tourisme local, offrant une occasion unique de dévoiler les charmes incomparables de la ville à une

audience internationale. Les visiteurs, venus des quatre coins du monde, étaient impatients de plonger dans l'histoire et l'authenticité d'Oran. Au programme de leur visite figuraient des excursions guidées vers des sites emblématiques tels que le Palais du Bey et le Fort de Santa Cruz, la place 1^{er} Novembre ex-place d'Armes ainsi que des balades dans les ruelles pittoresques de la vieille ville, imprégnées de siècles d'histoire.

ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER
BOUKRAA JELOUL SAYAH Meriem, 28 ans, Sidi Marouf
LARJAM Abdelhafid, 95 ans, El Hassi
DOUAR Adda, 95 ans, Les Palmiers
TAZI Fatima Zohra, 73 ans, USTO

Horaires des prières pour Oran et ses environs

27 chouïa 1445

El Fedjr 04h29	Dohr 13h00	Assar 16h48	Maghreb 19h59	Icha 21h28
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Conservation des forêts

Les opérations de prévention des incendies avancent à une cadence accélérée

Les opérations lancées dans le cadre du programme de prévention des incendies de forêts au niveau des sites boisés de la wilaya d'Oran «avancent à une cadence accélérée», afin de concrétiser le programme des campagnes de prévention et de lutte contre les feux de forêt tracé pour l'année 2024, a-t-on appris de la conservation des forêts.

«La conservation des forêts de la wilaya d'Oran enregistre, en effet, une avancée notable dans la concrétisation de ce programme qui sera opérationnel avant le lancement effectif de la campagne de prévention et de lutte contre ce fléau», a déclaré à l'APS Saâd Ilyes, responsable de la communication et de l'information de cette structure. Les travaux, lancés depuis plus de trois mois, portent sur le débroussaillage d'une superficie de 270 hectares, l'ouverture de tranchées pare-feux sur une superficie de 30 hectares et l'aménagement de pistes sur 47 hectares, ainsi que l'ouverture d'autres sur une longueur de 29 kilomètres, a ajouté le même responsable.

Le programme, initié au titre de l'exercice 2023-2024 est mis en œuvre en coordination avec divers organismes et secteurs, à l'instar de la direction des services agricoles

Ils organisaient des traversées clandestines

53 passeurs dont 21 étrangers arrêtés

K. Assia

Les unités du groupement de la gendarmerie d'Oran sont parvenues à mettre en échec plusieurs tentatives d'émigration clandestine avec le démantèlement de plusieurs réseaux spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines par mer. En effet, l'intensification des investigations et l'exploitation du renseignement ont permis aux enquêteurs, lors de plusieurs opérations à mettre la main sur 53 individus dont 21 étrangers. Ces organisations criminelles promettaient

Un réseau criminel transfrontalier démantelé

Plus de 26 kg de kif et plus de 5 milliards de centimes saisis



Un vrai coup de filet vient d'être opéré par les services de la sûreté d'Oran avec le démantèlement d'un réseau criminel international spécialisé dans la commercialisation et le trafic des stupéfiants. Quatre individus dont deux repris de justice ont été arrêtés et une quantité de 26,4 kg de kif traité, des montants de 5 milliards et 850 millions de centimes, 800 euros et 1.150 dirhams en plus d'un véhicule utilisé dans le transport ont été saisis. Cette opération de qualité a été solutionnée par les éléments de la brigade de lutte contre le trafic des stupéfiants de la sûreté après l'exploitation des informations indiquant que des individus membres d'un ré-

seau acheminaient et stockaient du kif traité en vue de l'écouler.

Sur ce, un plan minutieux est mis en place et des moyens techniques sont utilisés afin d'identifier les membres de ce réseau criminel transfrontalier. Les enquêteurs ont réussi à localiser leur emplacement et la perquisition ordonnée par le tribunal de Fellaouène en plus de l'extension de compétence ont donné lieu à leur arrestation. Ils ont aussi saisi les quantités de kif sus-citées en plus des sommes d'argent en dinars et en devises. Les mis en cause seront présentés au tribunal pour trafic de kif, atteinte à l'économie nationale et à la santé publique.

Tiaret

Les bains maures et les stations de lavage à sec

**El-Houari Dilmi**

Alors que l'eau doit être achetée depuis «Chott Echerqui» à la frontière avec la wilaya de Saïda sur une distance de 120 km avec des stations de pompage et des réservoirs tampons, un projet qui ne verra pas le jour avant septembre prochain, l'unité de Tiaret de l'Algérienne des eaux (ADE) a décidé de couper l'approvisionnement en eau potable pour les bains maures, les douches publiques et les stations de lavage.

En effet, plusieurs bains maures ont vu leurs compteurs d'eau retirés par l'ADE, puisqu'ils n'ont pu le droit à s'approvisionner du réseau public d'alimentation en eau potable, de même que les douches publiques et les stations de lavage.

Certains ont dû louer des citernes d'eau, moyennant des prix exorbitants pour ne pas cesser leurs activi-

tés. Une décision de l'ADE qui n'est pas comprise par tout le monde, puisque si la population est privée du précieux liquide depuis plusieurs mois, «où les gens vont-ils faire leur toilette corporelle si les bains maures et les douches publiques vont tous fermer?», s'interroge Adel, un jeune cadre de la wilaya.

Pour rappel, le wali Ali Bouguerra avait été invité il y a quelques semaines à une réunion de travail au siège du ministère de l'Hydraulique et la sécurité hydrique, pour suivre l'application des décisions du ministre lors de sa visite dans la wilaya en mars, consacrée à la grave crise de l'eau que vit la capitale du Sersou. Lors de sa visite dans la wilaya, le ministre de l'Hydraulique Taha Derbal, avait annoncé que la wilaya de Tiaret et la wilaya déléguée de Ksar Chellala doivent bénéficier de projets d'urgence pour atténuer la crise actuelle en matière d'alimentation en

eau, et d'autres à long terme pour assurer une disponibilité permanente de cette source vitale. «Nous œuvrons à trouver des solutions à travers la proposition de projets à long terme, parallèlement à la concrétisation d'autres pour améliorer la situation. Les autorités locales ont trouvé des solutions momentanées à la suite d'une baisse sensible du niveau d'eau du barrage de Bekhada», avait déclaré le ministre. Ce dernier a également indiqué qu'il existait «un ensemble de priorités devant être prises en considération dans le cadre du lancement d'une grande opération de lutte contre les fuites et les branchements illicites, en mobilisant les équipements de wilayas limitrophes, pour la remise en état de puits en panne et l'accélération des projets en cours de réalisation, avec la possibilité de fonçage de puits à une profondeur de 500 mètres en raison de la disponibilité d'eaux souterraines».

Tlemcen

Les eaux usées irritent à Sidna Youchaa

Khaled Boumediene

De l'exaspération. C'est le sentiment ressenti par Saïd depuis que des problèmes récurrents d'égouts impactent son quotidien et celui des 300 habitants de la localité de Sidna Youchaa, relevant administrativement de la commune de Dar Yaghmrasen (Daïra de Gha zaouet). Et pour cause, les eaux vannes se déversent directement dans la plage, qui connaît une grande affluence en été. La baie de Sidna Youchaa s'est nettement retrécie, en raison du nouveau port de pêche dédié à la pêche hauturière construit à proximité de la plage. Il y a du monde mais c'est normal durant la saison estivale, on peut même dire que les gens sont entassés les uns sur les autres. La plage est magnifique mais... «Les égouts passent sous nos propriétés, débordent devant nos terrasses et se déversent dans la mer juste en face. Non seulement, la vue idyllique est gâchée par ces écoulements à l'odeur qu'on imagine, mais ces déversements constituent un risque sanitaire pour les dizaines de familles de cette localité et aussi pour les centaines d'estivants qui affluent durant la saison estivale vers cette plage ! Même en hiver, lorsqu'il pleut, les égouts dégoulinent et passent dans les ruelles et se déversent tout droit dans les vagues de la mer», explique Saïd. «On se bat depuis plu-

sieurs années pour le raccordement de nos foyers au réseau d'égout public afin de prévenir d'éventuelles maladies transmissibles engendrées en été !», précise notre interlocuteur qui souligne que «certains habitués de cette belle crique ne supportent plus durant leur séjour estival les odeurs d'égouts, omniprésentes sur toute la plage. Tout le monde sait que cette localité est parcourue par un oued du haut des montagnes en bas de la plage sur une longueur de 8 kilomètres. On peut réaliser un réseau d'assainissement adéquat ou une station de relevage des eaux usées jusqu'en haut, une sorte de station d'épuration naturelle et biologique à base de roseaux et autres plantations. Les eaux usées redescendront par gravité jusqu'en bas de l'oued, et peuvent être utilisées pour l'irrigation des parcelles agricoles environnantes, afin de développer par exemple des roseaux qui serviront à l'artisanat. Ce projet pourra être initié, pourquoi pas, par les services de l'hydraulique et de l'environnement, en coordination avec l'université panafricaine de l'eau et de l'énergie, pour mettre fin aux nombreuses fosses septiques, et régler définitivement cette problématique d'égouts».

Outre la galère des baigneurs et des automobilistes qui dénoncent le comportement de certains «parkin-gueurs» squattant la moindre parcelle

El Bayadh Vers la plantation de 400.000 palmiers dattiers

La wilaya d'El Bayadh a bénéficié d'un programme portant sur la plantation de 400.000 boutures de palmier-dattier, a-t-on appris auprès de la direction locale des Services agricoles (DSA). Le chef du service Organisation de la production et de l'appui technique à la DSA, Amar Rimes, a déclaré à l'APS que cet "important programme", dont vient de bénéficier la wilaya d'El Bayadh, vise à soutenir les agriculteurs de la région dans leurs initiatives pour la plantation de cette essence arboricole fruitière, dans le cadre du renouvellement et de l'extension des palmeraies des oasis de Boussemghoun, Labiod Sidi Cheikh, Arbaouet et Lebboud. La production engrangée lors de la dernière campagne est estimée 12.000 quintaux de différentes variétés, dont la Degla blanche, la Degla Ghars et la Deglet Nour. Le gros de la production est destiné à la consommation locale, en raison de l'absence de chambres froides sur le territoire de la wilaya, a fait savoir la même source. La même filière a connu, précédemment, le lancement de deux importants programmes d'investissement ayant porté sur la plantation de 6.000 palmiers-dattiers dans la partie Sud de cette collectivité locale des Hauts-plateaux, dont 5.000 ont été mis en terre dans une des exploitations agricoles dans la commune d'El Bnoud et 1.000 autres dans la commune de Brizina. La DSA a, par ailleurs, procédé au traitement de quelque 7.900 palmiers-dattiers contre le "bofaroua", une pathologie végétale provoquée par un insecte particulièrement ravageur affectant cette essence fruitière, a-t-on souligné.

Il a, d'autre part, souligné que les agriculteurs devant profiter de ce programme bénéficieront de l'accompagnement, de l'orientation agricole et du suivi phytosanitaire des plants de la part des ingénieurs et des techniciens spécialistes du domaine, et ce, a-t-il affirmé, afin d'assurer les conditions du succès dudit programme. Il convient de souligner, dans ce

Mascara

Patrimoine et fake news au menu

Les participants à une journée d'études intitulée «Le rôle des médias dans la préservation du patrimoine culturel et la lutte contre les fausses informations (fake news)», organisée, samedi à Mascara, ont mis en exergue le rôle des médias dans la promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel de l'Algérie.

Dans ce contexte, un ancien journaliste, Ahmed Benoum, a mis en avant le rôle important joué par les différents médias pour faire connaître et faire la promotion du riche patrimoine matériel et immatériel se trouvant dans les différentes régions du pays en mettant en valeur, à travers les reportages audiovisuels et les articles de presse écrite ou électronique, les sites historiques et archéologiques, ainsi que le legs et le patrimoine populaire et en donnant un éclairage à l'opinion publique nationale et internationale sur le riche patrimoine algérien.

Il a considéré que les médias contribuent à préserver et à archiver le patrimoine et à promouvoir le tourisme des sites archéologiques, les musées et les legs populaires authentiques, à l'instar de la Fantasia, la chanson bédouine et la poésie populaire, ce qui permet d'attirer les touristes et les personnes intéressées par ce patrimoine culturel.

Il a également mis l'accent sur «la nécessité pour les journalistes et correspondants de presse d'actualiser

leurs connaissances, notamment sur les lois qui luttent contre les fausses informations, et les ouvrages liés à ce sujet». Pour sa part, le journaliste et romancier Smail Yabrir a estimé que «les médias ont un rôle majeur à jouer dans la commercialisation et la promotion de notre patrimoine culturel matériel et immatériel car ils ont la capacité de le faire connaître pour attirer ceux de l'intérieur ou de l'extérieur du pays, afin de découvrir les atouts dont dispose l'Algérie qui regorge de sites archéologiques et d'un patrimoine immatériel riche et diversifié». Sid Ali Benoumer, enseignant à l'Université «Mustapha Stambouli» de Mascara a indiqué, quant à lui, que la Constitution de 2020 consacre la liberté de la presse écrite audiovisuelle et électronique, notamment à travers l'article 54.

Cette rencontre a été organisée à l'initiative du bureau de wilaya du Conseil national des journalistes algériens, en coordination avec la Direction de la Culture et des arts, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse, qui a été marquée par la présence des autorités de wilaya, des représentants des médias de la wilaya et ceux de la société civile. Le wali de Mascara, Farid Mohammedi, a présidé, en marge de cette journée d'études, une cérémonie honoraire la famille du défunt Farid Laabane, journaliste à la radio régionale de Mascara.

Chute mortelle dans un puits Belkacir Mohamed

Il était sorti samedi après-midi du domicile familial situé au douar Ouled Maleh relevant de la commune de Makda pour rendre visite à des parents habitant dans les parages. Depuis il n'avait plus donné signe de vie. Aussitôt ses proches se sont mis à sa recherche tout en alertant la protection civile. Sur son chemin

INTERNATIONAUX LUNDI

Vols Départs

01h05: Oran - Djeddah Air Algérie
08h00: Oran - Paris(ORY) Air Algérie

08h00: Oran - Lille Air Algérie

09h00: Oran - Marseille Volotea

13h00: Oran - Istanbul Turkish Air

14h50: Oran - Paris (CDG) Air Algérie

15h20: Oran - Alicante Air Algérie

15h30: Oran - Paris(CDG) Air Algérie

15h50: Oran - Paris(ORY) Transavia

16h15: Oran - Médine Air Algérie

17h45: Oran - Marseille Volotea

22h55: Oran - Bordeaux Volotea

Vols Arrivées

12h00: Istanbul - Oran Turkish air

13h35: Marseille - Oran Air Algérie

14h05: Paris(ORY) - Oran Air Algérie

14h30: Lille - Oran Air Algérie

14h45: Djeddah - Oran Air Algérie

14h50: Paris(ORY) - Oran Transavia

15h20: Bruxelles - Oran TUI

15h50: Istanbul - Oran Turkish air

16h45: Marseille - Oran Volotea

18h20: Alicante - Oran Air Algérie

21h00: Paris (CDG) - Oran Air Algérie

21h30: Paris (CDG) - Oran Air Algérie

21h55: Bordeaux - Oran Volotea

MARDI

07h50: Oran - Marseille Volotea

08h00: Oran - Paris(ORY) Air Algérie

09h00: Oran - Marseille Air Algérie

09h25: Oran - Istanbul Air Algérie

09h45: Oran - Lyon Air Algérie

10h00: Oran - Toulouse Air Algérie

11h40: Oran - Paris (ORY) Air Algérie

12h50: Oran - Perpignan Asl Airlines

13h30: Oran - Paris(CDG) Air France

13h55: Oran - Montpellier Air Algérie

14h50: Oran - Paris(CDG) Air Algérie

14h55: Oran - Tunis Tunisair

15h25: Oran - Lyon Air Algérie

15h30: Oran - Paris(CDG) Air Algérie

16h50: Oran - Istanbul Turkish Air

17h00: Oran - Bâle ASL Airlines

17h50: Oran - Lille ASL Airlines

19h35: Oran - Nantes Transavia

Vols Arrivées

06h15: Djeddah - Oran Saudia

06h50: Marseille- Oran Volotea

08h40: Paris(ORY) - Oran Transavia

10h40: Paris(ORY) - Oran Transavia

11h25: Lille - Oran ASL Air

12h00: Paris(CDG)- Oran Air France

12h55: Montpellier- Oran Air Algérie

13h35: Marseille - Oran Air Algérie

14h05: Paris(ORY) - Oran Air Algérie

14h25: Lyon - Oran Air Algérie

14h35: Toulouse - Oran Air Algérie

15h30: Tunis - Oran Tunisair

15h50: İstanbul - Oran Air Algérie

16h50: Perpignon - Oran Asl Airlines

19h00: İstanbul - Oran Air Algérie

19h40: Djeddah - Oran Saudia

21h00: Paris(CDG) - Oran Air Algérie

21h30: Paris(CDG) - Oran Air Algérie

22h30: Djeddah - Oran Saudia

VOLS NATIONAUX

Vols DÉPARTS

LUNDI

Oran - Alger 06h00

Oran - Alger 09h05

Oran - Alger 09h30

Oran - Alger 15h05

Oran - Alger 16h00

Oran - Alger 17h45

Oran - Alger 23h20

Oran - Constantine 08h00

Oran - Adrar 12h15

Oran - Annaba 13h15

Oran - Béchar 18h55

Alger - Oran 07h00

Alger - Oran 10h30

Alger - Oran 13h00

Alger - Oran 16h45

Alger - Oran 21h20

Alger - Oran 21h25

MARDI

Oran - Alger 06h00

Oran - Alger 07h05

Oran - Alger 08h05

Oran - Alger 16h50

Oran - Alger 23h30

Oran - Constantine 08h40

Oran - El Oued 14h10

Oran - Adrar 21h30

Alger - Oran 06h00

Alger - Oran 08h00

Alger - Oran 14h35

Alger - Oran 20h00

Alger - Oran 21h25

TRAIN - SNCF



DÉPART ARRIVÉE

----- ORAN - ALGER -----

06h00 11h05

08h00 12h38

14h00 19h24

17h00 21h56

----- ALGER - ORAN -----

05h50 11h05

08h00 12h38

14h00 19h24

17h00 22h04

ORAN - ARZEW

05h00 05h48

08h30 09h15

13h40 14h20

17h05 17h53

ARZEW - ORAN

06h30 07h22

09h30 10h15

15h00 15h45

18h30 19h18

ORAN - Aïn Témouchent

08h10 09h15

13h30 14h35

17h02 18h07

Aïn Témouchent - ORAN

05h57 07h04

10h27 11h34

15h00 16h04

MEGHNA - TLEMCEN

12h50 15h12

16h00 18h32

TLEMCEN - ORAN

05h40 08h09

10h00 12h22

TLEMCEN - MEGHNA

17h00 18h23

MEGHNA - TLEMCEN

05h00 06h06

06h00 07h24

ORAN - SBA

17h10 18h32

SBA - ORAN

05h30 06h47

ORAN - CHLEF

11h30 13h56

16h00 18h13

CHLEF - ORAN

14h15 16h37

ORAN - RELIZANE

17h30 19h03

RELIZANE- ORAN

05h45 07h32

ORAN - SAIDA

14h40 17h13

SAIDA - ORAN

07h18 10h10

ORAN - BECHAR

10h20 17h11

21h00 07h45

BECHAR - ORAN

06h00 13h10

22h00 07h44

THÉÂTRE Abdelkader Alloula D'ORAN

Mercredi 08 Mai à 18h au TRO

L'étoile actuelle du jazz Italien

<b

Football africain

Graves accusations de Mido contre la CAF et Lekjaâ

M. Z.

Les Marocains nous ont laissé le bâtiment de la CAF et ils ont pris en charge toutes les instances du football africain. Tout ceci a été planifié il y a dix ans», dixit Ahmed Hossam Hussein Abdelhamid, plus connu sous le nom de Mido, ancienne star de l'équipe nationale égyptienne. Lors d'une récente interview dans un podcast, l'ancien attaquant star des Pharaons et l'OM, «cette prise de pouvoir a été planifiée depuis dix ans», a-t-il déclaré. Pire encore, avec sa franchise habituelle, Mido a pointé du doigt l'influence grandissante du Maroc au sein de la Confédération africaine de football, critiquant les responsables égyptiens pour leur passivité face à cette évolution. L'ex-joueur égyptien a même exprimé ses inquiétudes sur les déséquilibres de pouvoir au sein de l'organisation, mettant en cause l'efficacité de la neutralité de la CAF tout en accusant le Maroc d'avoir stratégiquement consolidé son influence au détriment de l'Égypte, malgré le fait que le siège de la CAF se trouve en Égypte : « Le siège social de la CAF se situe en Égypte mais les décisions sont prises au Maroc », a-t-il déclaré à la presse égyptienne. Selon de nombreux observateurs, ces critiques soulèvent des questions sur l'indépendance des présidents successifs de la CAF, Ahmad Ahmad et Patrice Motsepe, accusés de favoriser les intérêts marocains. Ces graves accusations interviennent dans un contexte où le Maroc a renforcé son influence sur le football africain, notamment par ses récentes performances sur la scène internationale. Les préoccupations de Mido mettent en relief la nécessité d'une réforme au sein de la CAF pour assurer une gouvernance transparente et équitable, dans un climat où les fans du football africain espèrent en-

core la neutralité et l'intégrité de leur institution dirigeante. Au cours des derniers jours, des voix se sont élevées pour dénoncer l'emprise supposée du Maroc sur la CAF. Des critiques forcément très partagées ces derniers temps en Algérie suite à la défaite sur tapis vert de l'USM Alger en demi-finale aller de la Coupe de la CAF face au RS Berkane, club présidé par Fouzi Lekjaâ, sur fond de controverse sur les maillots. «Scandaleux ! Il n'y a plus de bon sens ni respect des règles. La CAF a rendu une décision qui confirme que Fouzi Lekjaâ et le Maroc ont la mainmise totale sur le département décisionnel de la structure confédérale et font ce que bon leur semble», déplore-ton du côté algérien. Faouzi Lekjaâ a tenté lors d'une interview accordée à une chaîne égyptienne mais en vain. Ces réponses évasives et qui ne réussiront certainement pas à éteindre ces graves accusations.

Ligue 2 (25^e journée)

Le RC Kouba enfonce le NAHD, l'ASMO dans le rouge

Décidément, il est devenu impossible d'émettre une quelconque analyse ou émettre un quelconque pronostic en cette fin de saison dans pratiquement tous les championnats. En Ligue 2 des deux groupes, Centre-Est et Centre-Ouest, lors de cette 25^e journée, l'Olympique Akbou, leader incontesté de la poule Centre-Est, est tombé à Aïn M'lila ratant l'occasion d'acter son accession parmi l'élite. Cette contre-performance inattendue a mis fin à une série de 23 matchs sans défaite en championnat (19 victoires, 4 nuls) de l'O. Akbou. En revanche, avec cette victoire, l'AS Aïn M'lila a réalisé une bonne opération dans l'optique du maintien en s'éloignant momentanément de la zone rouge, en se hissant au 11^e rang à cinq journées de l'épilogue de la compétition. Cela n'a pas arrangé les affaires de l'USM Annaba, premier relégable potentiel, après son échec en déplacement chez le MSP Batna. Pour sa part, le HB Chelghoum Laïd s'est vu mettre dans une situation

compliquée après avoir été battu par l'IB Khemis El Khechna. Les deux autres places de relégables sont occupées par l'ES Ghazlane et le MC El Eulma qui se sont inclinés, respectivement, face à l'AS Khroub et la JS Bordj Ménaïel. De son côté, l'USM El Harrach n'est pas encore sortie de l'auberge après avoir concédé un nul à domicile et reste sous la menace du spectre de la relégation. Dans les autres rencontres, l'IRB Ouargla a pris le meilleur sur l'Olympique Magrane, alors que le NRB Teleghma a été surpris chez lui par le MO Constantine. Dans le groupe Centre-Ouest, la course pour la première place se poursuit entre l'ESM et le RCK qui entretiennent l'espoir d'accès après avoir réalisé une excellente opération et enfoncé le NAHD. Les Koubéens ont empêché trois points précieux à la veille du prochain choc explosif contre l'ES Mostaganem. Cette dernière s'est contentée d'une petite victoire face au WAB sur un penalty et consolide sa

M. Z.

Mondial-2024 féminin U17

21 joueuses retenues pour le 3e et dernier tour qualificatif

La sélectionneuse nationale, Mme Ouahiba Rahal a retenu 21 joueuses pour le compte du 3ème et dernier tour qualificatif au Mondial 2024 de la catégorie U17 féminine, a indiqué la Fédération algérienne de football dans un communiqué. Pour ce faire, la sélection nationale U17 féminine entamé depuis hier son regroupement au Centre technique national de Sidi Moussa. Les Algériennes se sont qualifiées pour le dernier tour en éliminant en février dernier le Bénin. Au troisième et dernier tour, les candidates algériennes seront opposées à la sélection marocaine. Le

match-aller aura lieu en déplacement le 10, alors que la seconde manche se jouera au stade Saïd Mebrouki de Rouiba le 17 mai. La prochaine édition du Mondial féminin U17 se jouera en République dominicaine. Le précédent tournoi s'était déroulé en Inde (2022), et avait été remporté par les Espagnoles, victorieuses en finale face à la Colombie.

Voici la liste des 21 joueuses

Sehoul Hanane (Afak Relizane), Boula Amira (Afak Relizane), Rebai Zaza (Afak Relizane), Beldjilali Sara (Afak Relizane),

Benchila Sabrina (CF Akbou), Iskounene Celine (CF Akbou), Hamimed Doua (CS Constantine), Khelifi Hiba (ASE Alger-Centre), Menaoui Razene (JF Khroub), Rafai Rania (CFN Boumerdes), Yahiaoui Ines (FC Fleury 91), Ghersi Lina (AS Monaco), Sellaoui Djamil (AS Nancy Lorraine) Lamrani Maylis (AS Cagne Le Cros/France), Aït El-Kadi Nora (PSG FC), Chilla Eyah (FC Toulouse), Buchere Chirine (GPSO Issy 92), Zahoual Djenna (AS St Etienne), Djalti Benziane (O. Marseille), Bourzat Yasmine (O Marseille), Laib Carrément (O Valence).

Les Verts de l'Europe

Prix Marc-Vivien Foé : L'Algérien Bentaleb parmi les favoris



Les 3 noms des finalistes du prix Marc-Vivien Foé ont été décernés cette semaine. C'est une tradition qui permet de valoriser les meilleurs représentants du continent africain depuis quinze ans. Le trophée Marc-Vivien Foé, du nom de l'ancien milieu de terrain de l'Olympique Lyonnais tragiquement décédé, récompense les meilleurs joueurs africains de Ligue 1.

Pour cette édition 2023-24, les noms des trois finalistes ont été dévoilés cette semaine. Et pour le coup, les attaquants ne sont pas majoritaires puisqu'il n'y a qu'un joueur offensif parmi les trois nommés. Un milieu de terrain et un défenseur sont également plébiscités. France 24 et RF1 attribueront ainsi le 13 mai.

France : Amine Gouiri s'illustre face au FC Metz



Titulaire lors du déplacement à Metz, Amine Gouiri s'est de nouveau illustré en inscrivant un nouveau but dans cette deuxième moitié de saison. Le FC Metz a ouvert le score à la 17', mais le Stade Rennais a égalisé cinq minutes plus tard par son attaquant

Mercato : Himad Abdelli intèresse Anderlecht

Himad Abdelli qui est en train de réaliser une excellente saison avec son club du SCO Angers en championnat de ligue 2 française attire les convoitises de plusieurs écuries Belges. En effet, selon la presse belge, le RSC Anderlecht garde un œil sur l'international algérien. Les Mauves sont séduits par le profil du milieu de terrain algérien de

Turquie : Messaoudi buteur, Göztepe accède

Après six journées sans avoir été décisif, l'attaquant algérien Bilal Messaoudi a retrouvé le chemin des filets avec son club Göztepe lors de la large victoire de son équipe 3-0 face à Eyupspor en deuxième division turque. La première période s'est terminée sur un avantage de 1-0 pour les visiteurs. Les visiteurs ont continué leur domination

dans ce match en inscrivant un deuxième but à la 67e minute de jeu, ensuite un troisième but par Bilal Messaoudi quelques minutes seulement après son entrée en jeu. À souligner que Messaoudi a inscrit 5 buts et délivré 7 passes décisives avec Göztepe qui a réussi à assurer l'accession en Süper League turque la saison prochaine.

COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MASCARA
DIRECTION DE L'EDUCATION

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales n° 06/2024

Projet : Renouvellement des équipements des établissements scolaires au profit du cycle secondaire

la direction de l'éducation de la wilaya de Mascara lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales . pour le renouvellement des équipements des établissements scolaires au profit du cycle secondaire en 06 lots :

- Lot n°01 : équipement scolaire (déjà attribuer)
- Lot n°02 : équipement administratif (déjà attribuer)
- Lot n°03 : équipement informatique et duplication (déjà attribuer)
- Lot n°04 : équipement gros matériel de cuisine (fourniture, pose et mise en service) (déjà attribuer)
- Lot n°05 : équipement petit matériel de cuisine
- Lot n°06 : table et chaise réfectoire (déjà attribuer)
- Lot n°07 : équipement de sport

Les personnes physiques ou morales exerçant dans l'ensemble du territoire national. spécialisés dans le domaine de fourniture d' équipements scolaires (fabriquant , importateur ou grossiste) et disposant d'un registre du commerce, compatible avec leur activité commerciale et le matériel à acquérir, peuvent soumissionner, et sont invitées à retirer les cahiers des charges auprès de la direction de l'éducation de la wilaya de Mascara – service programmation et suivi sis Place Emir Khaled. Tél : 045-71-84-86

Les offres doivent être obligatoirement accompagnées d'un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière :

I- Dossier de candidature contient :

1. La déclaration de candidature selon le modèle joint dans le cahier des charges dûment remplie, paraphée et signée par le soumissionnaire.
2. La déclaration de probité selon le modèle joint dans le cahier des charges dûment remplie, paraphée et signée par le soumissionnaire.
3. Les statuts (pour les sociétés).
4. Bilans financiers de l'année 2022.
5. Copie du registre de commerce électronique
6. N° d'identification fiscale NIF pour les soumissionnaires nationaux et les soumissionnaires étrangers ayant déjà travaillé en Algérie
7. Les références bancaires
8. Délégation de signature s'il y a lieu
9. Copie du casier judiciaire
10. Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier
11. Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux
12. Attestations fiscales et d'organisme de sécurité (CNAS , CASNOS)
13. Copie d'affiliation à la CNAS pour chaque employé
14. Attestation de travail signée par le soumissionnaire pour chaque employé
15. Copie de la carte grise pour le véhicule cité de dans les moyens matériels
16. Copie de l'assurance du véhicule en cours de validité
17. Copie du contrat de location du véhicule

2- Offre technique contient :

1. La déclaration à souscrire selon le modèle joint dans le cahier des charges dûment remplie, paraphée, signée et établie.
2. Le cahier des charges (instruction aux soumissionnaires, caractéristiques et dimensions des équipements) rempli, paraphé et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
3. Un mémoire technique justificatif selon le modèle joint dans le cahier des charges dûment rempli selon le modèle du cahier de charge.

3 . Offre financière contient :

1. La lettre de soumission selon le modèle joint dans le cahier des charges dûment remplie, paraphée et signée par le soumissionnaire.
2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie, paraphée et signée par le soumissionnaire.
3. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplie, paraphée et signée par le soumissionnaire.

Remarque :

Les offres doivent être adressées à Monsieur le Directeur de l'Education de la Wilaya de Mascara – Service programmation et suivi. sis. Place Emir Khaled Mascara (l'ouverture des plis aura lieu le même jour). Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 06 /2024
Lot n° (Citez les lots choisis)..... :
(à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des plis)

La durée de préparation des offres est fixée à 20 jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans la presse ou dans le bulletin officiel des marchés publics (BOMOP), la date de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la préparation des offres et l'heure limite est fixé de (08h) du matin jusqu'à (13:30h). L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14h au siège de la direction de l'éducation de la wilaya de Mascara- service de la programmation et du suivi (les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis) et au cas où ce jour coïncide avec le weekend ou un jour férié l'ouverture des plis aura lieu le jour suivant qui suit à la même heure).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la période de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ORAN
DAIRA D'AIN EL – TURCK
COMMUNE EL ANCOR

AVIS D'APPPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Le président de l'assemblée populaire communale d'EL ANCOR Relance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux dispositions des articles 39, 40,42, et 44 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Concernant le projet :

AMENAGEMENT DU STADE EL ANCOR

Lôt: Eclairage Sportif

Lot : Aménagement Des Vestiaires Et Sanitaires

Lot: Aménagement Aire De Jeux Pour Enfants Et Terrains De Pétanque

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des marchés de la commune d'el ancor contre le paiement de 5.000,00 DA représentant les frais de reproduction, à l'adresse suivante : Commune d'EL ANCOR aux niveaux de la trésorerie intercommunale D'Ain El Turck.
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

A -DOSSIER DE CANDIDATURE :

- ❖ la déclaration de candidature (selon modèle joint) remplie, datée et signée.
- ❖ La déclaration de probité (selon modèle joint) remplie, datée et signée.
- ❖ - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- ❖ Casier judiciaire en cours de validité
- ❖ -Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant des sous-traitants :
- ❖ Certificat de qualification et de classification en cours de validité 03 et plus activité principale bâtiment avec code éclairage public pour le lot 01 .
- ❖ Extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement (et portant la mention non inscrit à la liste des fraudeurs
- ❖ Numéro d'identification fiscale (NIF).
- ❖ Déclaration annuelle des salariés CNAS- CASNOS et CACOBATH en cours de validité
- ❖ Bilans fiscaux des 03 dernières Années 2021-2022-2023, dûment visés par les impôts ou commissaire aux comptes
- ❖ Une copie du registre de commerce électronique visé par CNRC.
- ❖ La liste des moyens matériels+cartes grises au nom de propriétaire avec assurance en cours de validité pour les moyens matériels roulant, et des factures d'achat et un PV d'inventaire pour les moyens matériels non roulant doit être visé par un expert.
- ❖ La liste des moyens humains (liste nominative des moyens humains déclaré à la CNAS).
- ❖ Les statuts pour les sociétés.
- ❖ attestations de dépôts des comptes sociaux pour les sociétés.
- ❖ Les Attestations de bonne exécution de travaux de même nature.
- ❖ Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution de travaux de même nature délivrées par un ouvrage public.
- ❖ L'attestation de solvabilité.

B- OFFRE TECHNIQUE :

- ❖ La déclaration à souscrire daté et signé.
- ❖ Tout document permettant d'évaluer l'offre technique.
- ❖ Le cahier des charges, signé et paraphé avec la mention « lu et accepté » écrite à la main.
- ❖ Un planning de réalisation des travaux établit par le soumissionnaire.
- ❖ Mémoire technique justificatif signé et paraphé

C- OFFRE FINANCIERE :

L'enveloppe relative à cette offre contient les pièces suivantes (documents remplies et signées et paraphées).

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) ;
- Devis quantitatif estimatif remplis et visé.
- Un bordereau des prix unitaires remplis et visé.
- Chaque Offres est insérée dans une enveloppe fermé et cachetée indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offre indiqués ci-dessus-ainsi que la mention « Dossier de candidature » ou « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention « soumission à ne pas ouvrir – appel d'offre Nº/2024

AMENAGEMENT DU STADE EL ANCOR

Lot: Eclairage Sportif

Lot : Aménagement Des Vestiaires Et Sanitaires

Lot: Aménagement Aire De Jeux Pour Enfants Et Terrains De Pétanque

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours -à compter de la première parution du présent avis dans les presses nationaux ou le BOMOP.

La séance d'ouverture des plis se tiendra le même jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres le à 13H30 les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 100 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

FAIT A EL ANCOR LE:

LE P / APC

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DEL BAYADH

DAIRA DE ROGASSA

COMMUNE DE KEF LAHMAR

NIF : 41800200003203501011

Avis d'annulation de l'avis d'attribution provisoire du marché relatif

a l'appel d'offre ouvert avec exigences de capacité minimales

N:02/2024

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel N°15- 247 DU 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et article 50 de la loi n 23-12 du 05/08/2023 précisant les règles générales en rapport aux marchés publics.

Le président de l'assemblée populaire communal de la commune kef Lahmar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales N:02/2024

Relatif au projet suivant :

Opération : Réalisation de l'aménagement urbain (trottoirs) à rue principale d'entrée commune kef Lahmar et quartiers qods et nasre et wiam a kef Lahmar .

Le président de l'assemblée populaire communal de la commune kef Lahmar

Déclaré à tous les participants

Le marché attribué provisoirement est annulé , suite au désistement de l'entreprise soumissionnaire attributaire

Le président de l'assemblée populaire communal

ANEPE N° 2431005700 Le Quotidien d'Oran 06/05/2024

APPARTEMENTS

■ Loue rdc, F2, avec cour pour couple sans enfants ou pour médecin, Kara (I) Es-Senia Oran - Tél : 0773.40.49.11

■ Vends appartement F4 au 1^{er} étage, Hai Felloucène, (ex El Barki) aux 56 logements, (refait à neuf). Tél : 0550.73.21.57

■ Vends bel appart F5 luxe, gd stand. 145 m², au 2nd étage résidence de 7 étages, 2 par paliers + ascenseur à Fernand-Ville endroit stratégique, pas loin de 'El Razzi scanner' / Oran - Tél : 0775.10.76.28

■ A vendre F2, 3rd étage, superficie 55 m², à Cap Falcon, acté, livret foncier Tél : 0666.19.98.50. Prix après visite

PENSÉE
Cela fait 10 ans déjà, le 6 mai 2014, que nous avons perdu notre chère et regrettée mère Mme Vve ABED Hadja Fatima-Zohra, 2nd sage-femme algérienne de la ville d'Oran, en 1950, laissant derrière elle un immense vide qui ne peut combler. Elle fut une mère exemplaire, qui s'investit pleinement dans notre éducation et ne menaçait aucun effort pour notre bien-être. Nous n'avons jamais manqué de quelque chose de son vivant. Nous la pleurons toujours aujourd'hui. Elle demeure présente dans nos coeurs et dans nos pensées. Nous demandons à tous ceux qui l'ont connue et surtout aimée d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire. Nous prions quotidiennement Allah pour qu'il lui accorde Sa Sainte Miséricorde et l'accueille dans Son Vaste Paradis. Repose en paix chère mère ! Allah Yerhamek ya El Aziza ! « Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons. » Ses enfants Tewlik et Chafia



أنا شفاعة لربنا راجعون

VILLAS

■ Vente villa 264 m², à cité Petit, Oran. Rdc : garage, jardin, 1^{er} cuisine, sdb, 2 chambres, sal. 2nd: 2 pces, sdb - Tél : 0553.51.28.41

■ Vends villa, 3 étages, sup 150 m², actée, RDC : gde cuisine, chambre, wc, garage 2v, 1^{er} étage 3 pces, sal, sdb (fini), 2nd : 3 pces, sal, sdb, manque finition, 3rd gd sal, cour, terrasse manque finition, à 200 logts, Senia/Oran - Tél : 0658.28.38.92

TERRAINS

■ A vendre lot terrain, 120 m², à Pépinière, acté. Tél : 0541.03.55.60 prix après visite

■ A vendre terrain industriel de 2000 M à la zone de Ain Temouchent, avec clôture et hangar semi-couvert, acte de propriété et livret foncier et certificat de conformité. Tél : 0781.97.00.50

DIVERS

■ Entreprise Travaux bâtiments (T.B.) : finition brique, faïence, dalle de sol, peinture, BA13, à Oran et environs, pour particulier, entreprise, hôtel, AADL, Groupe professionnel, ponctuel, 25 ans d'expérience. Tél : 0792.56.03.68

Société recherche terrain

A Oran d'une superficie de 5.000 m², dont 3.000 m² recouverts d'une charpente métallique, à proximité d'Al-Kerma, Séria et Shatibou, avec un accès facile et la disponibilité de l'électricité, l'eau et l'assainissement.

Contact : 0770.32.76.97

WILAYA DE MOSTAGANEM

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

NIF : 415024000027296

En application des dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Mostaganem informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales lancé le 21/03/2024 dans les quotidiens nationaux «اللواء» et «Le quotidien d'Oran» relatif à la Réalisation d'une école primaire type B à Douar El-Ouaissa Sirat Mostaganem (en lots séparés).

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, les marchés ont été provisoirement attribués aux entreprises citées dans le tableau ci-dessus, conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, comme suit :

N°	Entreprises	Lots	Montant Initial DA en TTC	Montant corrigé DA en TTC	NIF	Délai	OBS
01	HATTAB Mansour	Lot02 : travaux d'aménagement VRD+ mur de clôture+local bâche à eau et chaufferie	4.936.643,60	4.936.643,60	184272201595721	06mois	Seconde position
02		Lot03 : bloc logement	INFRUCTUEUX (LE FINANCEMENT DES BESOINS NE PEUT ETRE ASSURE)				
03		Lot04 : cantine scolaire	INFRUCTUEUX (LE FINANCEMENT DES BESOINS NE PEUT ETRE ASSURE)				
04	SARL BENSIDHOUM ABDELLAH	Lot05 : chauffage central	3.355.562,00	3.353.182,00	001027019005552	02mois	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente (Commission des Marchés Publics de la Wilaya Mostaganem) dans un délai de 10 jours à compter de la date de première parution du présent avis et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard dans les trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du contrat afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures offres techniques et financières et ce conformément aux dispositions de l'article N°82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

LA DIRECTRICE

ANEPE N° 2431005720 Le Quotidien d'Oran 06/05/2024

WILAYA D'ORAN
DAIRA DE BETHIOUA
COMMUNE DE BETHIOUA
NIF N° : 098431079071219

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, Et la loi N° 12/23 DU 05/08/2023 Fixant Les Règles Générales relatives aux marchés publics, la commune de Bethioua informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales N° 06/2024

Opération : Aménagement Urbain à Bethioua Centre 1 er Tranche.

Parus dans les journaux :

2024-04-04
08/04/2024 : quotidien d'oran

L'entreprise	Montant	Délai	Note technique	Nif	Obs
	Proposé	Corrigé			
EURL Centre Djettou Routes	32.872.250.60 DA	/	04 mois	85	000709080592862

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, Et l'article 56 de la loi N° 12/23 fixant les règles relatives aux marchés publics, les soumissionnaires non retenus peuvent adresser un recours auprès de la commission des marchés de la commune de Bethioua dans un délai de 10 jours à compter de la date Parution du présent avis.

18
Bethioua le
Le président de l'APC

ANEPE N° 2431005707 Le Quotidien d'Oran 06/05/2024

•2

20.10 La nuit des Molières



- 10.58 Tout le monde veut prendre sa place
- 11.58 Journal 13h00
- 12.37 Journal Météo climat
- 12.53 Ça commence aujourd'hui
- 15.12 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
- 16.59 Tout le monde a son mot à dire
- 17.35 N'oubliez pas les paroles
- 18.58 Journal 20h00
- 19.49 Un si grand soleil

Chaque année depuis 1987, les Molières récompensent les talents du théâtre, public et privé. Le palmarès, totalisant 19 récompenses, permet de revisiter le temps d'une soirée, le meilleur de la saison 2023-2024. Cette 35e cérémonie est retransmise en léger différé, depuis le théâtre des Folies Bergère. Elle est orchestrée par Caroline Vigneaux, ancienne avocate devenue one-woman-show.

20.10 Meurtres à...



Série policière - France - Belgique - 2019
Saison 7 - Episode 3/7
- Meurtres à Belle-Île
Avec Charlotte de Turckheim, Nicolas Gob, Garance Thenault, Alexandra Vandernoot Antoine Legoff, promoteur immobilier, a été retrouvé mort, attaché à un menhir... La commandante de gendarmerie Marine Lamblin, au fort caractère, et le capitaine du SRPJ de Rennes et Thomas Keller, ont le choix des soupçons : un mari jaloux, des malversations judiciaires...

19.32 Culturebox l'émission



L'émission qui a accueilli plus de 3 500 artistes sur sa scène revient cette année : nouvelle formule, nouveau décor, nouvelle saison, Culturebox, l'émission ouvre ses portes à tous les artistes pour 40 minutes d'émotions et de passions. Pour cette nouvelle saison, Culturebox, l'émission sera en deux parties : une partie "actu" et une partie "live".

20.16 Les Vieilles Charrues

21.12 Rock en Seine

arte

C 8

10.50 Imprévus

11.05 Destination

Japon

12.00 A vous de voir

12.37 Le magazine

de la santé

13.34 Consomag

13.41 L'Australie

vue du ciel

14.35 Artichaut,

un cœur à prendre

15.31 Serengeti

16.26 L'invité de C

dans l'air

16.41 C dans l'air

17.56 C à vous

18.59 Vu

19.04 C à vous

la suite

20.05 Petit paysan

21.30 C ce soir

22.38 La p'tite

librairie

09.55 Surexploitée/

Surpeuplée :

La planète s'épuise

11.10 Les artisans

de la nature

11.40 Le lac

des Quatre-Cantons :

La perle bleue

de la Suisse

14.50 Un kilomètre

à pied...

16.20 Invitation

au voyage

17.55 Tout quitter

pour une île bretonne

18.30 Le dessous

des images

18.45 Arte journal

19.05 28 minutes

19.50 Le dessous

des cartes : l'essentiel

19.55 La loi

du silence

16.46 En une de

16.55 PAF

17.47 PAF avec Baba

18.40 Touche pas

à mon poste

20.20 Whiteout

22.10 Piranha 3D

OCEAN'S ELEVEN

CANAL+ GRAND ECRAN 20.04

OCEAN'S ELEVEN

Comédie policière - Etats-Unis - 2001

Avec George Clooney, Brad Pitt, Matt Damon, Julia Roberts, Andy Garcia

Libéré sur parole, Danny Ocean a été emprisonné pour abus de confiance. Il propose à son complice Rusty Ryan, joueur de poker, l'attaque simultanée de trois des plus grands casinos de Las Vegas dont la chambre forte est commune. Mais le but non avoué de Danny est de récupérer par la même occasion son ex-femme, Tess. Danny et Rusty constituent alors une équipe de choc. Cependant, ils découvrent que la salle des cofres est pratiquement inviolable.

C 8 20.20

WHITEOUT



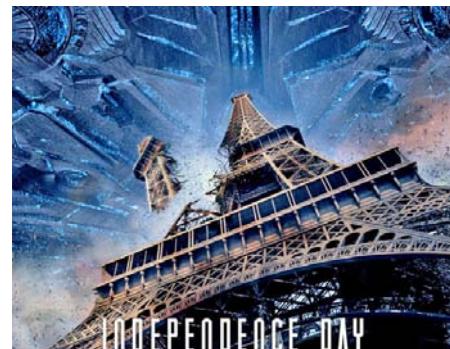
Thriller - Etats-Unis - 2009

Avec Kate Beckinsale, Gabriel Macht, Tom Skerritt, Columbus Short

L'Antarctique. 14 millions de kilomètres carrés de glace isolés du monde et plongés dans la nuit six mois par an. Température minimale : - 84 °C. Vitesse du vent : 160 km/h. Jamais la nature n'a voulu que l'homme puisse survivre là-bas. Pourtant, pour Carrie Stetko, ce n'est pas l'environnement qui est le plus dangereux. Seule représentante de la loi dans ce territoire impitoyable, elle doit enquêter sur un corps retrouvé sur la glace. Le premier homicide de l'Antarctique.

TMC 20.25

INDEPENDENCE DAY : RESURGENCE



Film de science-fiction - Etats-Unis - 2016

Avec Liam Hemsworth, Jeff Goldblum, Bill Pullman, Maika Monroe

A Morriston, en Virginie, 20 ans après la tentative d'invasion de la Terre par des extraterrestres, le président Whitmore reste marqué par les événements. Cependant, à Washington, le président Whitmore prépare un discours revenant sur l'événement et sur ce que l'humanité en a appris. Au même moment, Jake Morrison effectue une mission d'une grande précision sur une base lunaire. Sur Terre, alors que les humains ont domestiqué la technologie extraterrestre, d'étranges manifestations surviennent.

TÉLÉVISION

TF1

20.10 La recrue



Série policière - France - 2024

Saison 1 - Episode 1/6

Avec Thierry Neuvic, Ethan Isidore, Judith El Zein, Chloé Chaudoye

Le capitaine Vincent Béraud, flic d'exception mais quelque peu rigide, enquête sur la mort d'une employée du casino de Biarritz. Il va être aidé contre son gré par Kevin, un jeune Arsène Lupin de banlieue. Sa supérieure, la commissaire Emmanuelle Trinquant, lui suggère de faire équipe avec lui afin que Kévin se rachète une conduite et évite la prison.

M6

20.10 Mariés au premier regard



Saison 8 - Episode 8

Quatorze célibataires ont choisi de s'en remettre à la science pour trouver l'amour. Après avoir été soumis à des tests analysés par une psychologue, Ludivine, Laurie, Marie, Jérémie, Raphaël et les autres candidats de cette saison se sont vus attribuer un.e. prétendant.e., avec lequel ils sont censés être parfaitement compatibles. Certains des couples, qui se sont déjà rencontrés lors de leur mariage célébré en famille à Gibraltar.

CANAL+

20.09 Terminal

09.16

L'été dernier

10.57

Un

Entretien

11.02

La boîte

à questions

11.12

En aparté

11.47

Clique

12.27

Anatomie

d'une chute

14.53

Canalissime

15.15

Le

Consentement

17.10

Un

Entretien

17.16

Clique

17.58

En aparté

18.33

Tchi tcha

18.45

Clique

19.29

La boîte

à questions

19.34

En aparté

TFX

W9

12.30 Grey's Anatomy

16.05 Quatre mariages pour une lune de miel

18.05 Secret story, la quotidienne

19.05 Plus belle la vie, encore plus belle

20.05 Appels d'urgence

15.40 The Big Bang Theory

16.10 The Song : à vous de trouver la chanson !

18.00 The Big Bang Theory

19.25 Parents mode d'emploi

20.10 Fan des années 2000

09.30 W9 Hits Gold

10.30 W9 Hits NCIS

11.50 NCIS

15.40 The Big Bang Theory

16.10 The Power : qui a le pouvoir ?

20.05 Météo

20.10 Twilight, chapitre 4 : Révélation,

1re partie

22.15 Twilight, chapitre III : Hésitation

15.40 The Big Bang Theory

16.10 The Power : qui a le pouvoir ?

20.0

Bélier 21-03 au 20-04

Certains de vos amis pourraient essayer de vous entraîner dans une entreprise hasardeuse, une association précaire.

Taureau 21-04 au 21-05

Il faudra vous méfier tout particulièrement des gens que vous ne connaissez pas ou que vous connaissez mal, et ne pas introduire n'importe qui chez vous.

Gémeaux 22-05 au 22-06

Cet aspect de Mars renforcera votre magnétisme. Seulement, vous supporterez encore moins que d'habitude qu'on vous résiste ou qu'on vous fasse de l'ombre.

Cancer 22-06 au 22-07

Vous aurez une vie sociale très active, multipliez les échanges et les discussions fructueuses avec vos amis.

Lion 23-07 au 23-08

Prenez la plume et écrivez, ne serait-ce qu'un petit mot, à un ami qui n'ose pas demander de vos nouvelles mais les attend avec impatience.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous aurez beaucoup de difficultés à vous concentrer sur vos problèmes. En revanche, il vous plaira beaucoup de vous attarder sur ceux des autres.

Balance 24-09 au 23-10

Actif, dynamique, vous refuserez de vous laisser enfermer dans des situations sans issue.

Scorpion 24-10 au 22-11

Des situations compliquées peuvent poindre au sein de votre foyer, mais vous pourrez en sortir grandie.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Rappelez-vous que "le sage a deux langues, l'une pour dire la vérité, l'autre pour dire ce qui est opportun" (Euripide).

Capricorne 22-12 au 20-01

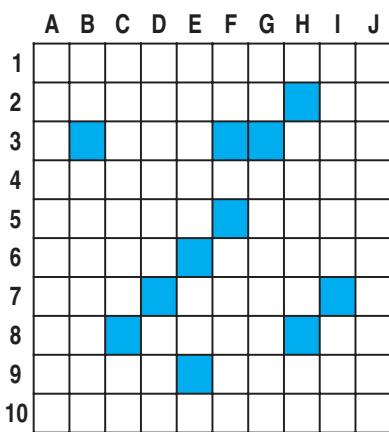
Avec les bons influx de Mercure, le hasard et les imprévus joueront en votre faveur.

Verseau 21-01 au 18-02

Qu'on ne vienne surtout pas vous déranger dans votre intimité.

Poissons 19-02 au 20-03

Si vous avez mis beaucoup de vous-même dans un travail de création, vous commencerez à récolter les fruits à la faveur de cet aspect de Neptune.



Horizontalement:

- Systèmes d'écoute.
- Petit préteux.
- Fait ses premières classes.
- Va à travers champ.
- Sens.
- Va toujours avide.
- Il se paie notre tête !
- Au tiers.
- Buté.
- Balai de mousse.
- Transport dans le temps.
- Attache.
- De part et d'autre.
- Crotté.
- Groupe de marques.
- Noyau de terre, de nickel et de fer.
- Verbe à proprement parler.
- Toile à sauter pas à surfer.

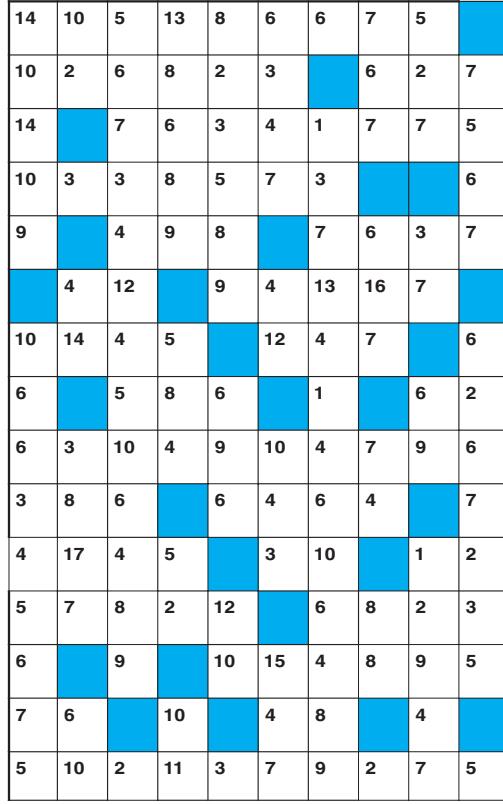


ACCEPTER – ADRESSE – AERER – ANON –
APOLOGIE – BAVARDAGE – BELIER – BERGERIE –
BOND – BONZE – BOOMERANG – BURNOUS –
CONTENTEMENT – CREDO – DOMPTER – ELEGANCE –
ETAU – FERMENTATION – FLACON – GLAND – GRAVER –
HAMEAU – HERITER – KYSTE – PAUMER – PETRIR –
REALISER – REINE – SARI – SENTIMENT –
SINGULIEREMENT – SNACK – STEPPE – TASSE – TORSE –
TRAVAIL – TRIMER – TWIST – VERANDA – ZEBRE.

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est à mèzigue.
- Mon 2e est une sphère.

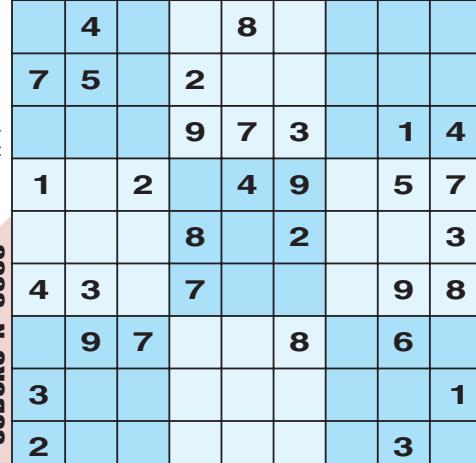
Mon tout a perdu mon 2e.



Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 8960

SAISON ENTRE L'ETE ET L'HIVER							ELLES SONT FATIGUEES, ELLES EN ONT MARRE !
GRANDE PORTE SE MARRE	⇒						↓
↓	↑	UNE PEUR MAL CONTENUE !		↑	PRISES AU MOT ! CHIFFRE	↑	↑
	↔			↔		↔	PEU A PEINE BATEAUX
	↔	CLOWNERIES BOTTE A BOTTE		↔	LES DEUX POLES ! GRAND-PERE		
PASCAL REMETTRE A PLUS TARD	⇒		↑	DECORÉS VIRAGE	↔		↓
	↔		↓	PASSES EN TETE SIEGE DE ROI	⇒		
JEUNE SPORTIF AGÉ DE MOINS DE 10 ANS NID D'AIGLE	↔		↑	NOTE CEREALES	↔	EXTREME-MENT ID EST	OPINIONS; IL Y EN A AUTANT QU'IL Y A DE TETES !
↓	↓	RIEN A DIRE, C'EST BON ! ENLEVE	↓		↓		↓
MISE EN QUARANTAINNE FAUBOURG	⇒		↓				FRACASSA, CASSA, MIT EN PIECES
↓					↔	POSSÈDE CHIPS CONTRACTÉ	
				↔	SERRÉS, EMBARRAS-SES OBTENUS	⇒	



FLECHES N° 8959

E	V	A	S	I	V	E	S
M	U	E	T	T	E	N	U
O	N	E	A	N	T	P	
N	E	R	R	A	N	T	E
U	R	M	E	A	I	R	
M	I	A	O	U	R	F	
E	B	I	N	E	R	A	I
N	L	E	I	U	N	C	
T	R	E	S	S	E	G	E
A	I	S	P	A	E	T	N
L	P	O	I	L	L	A	T
E	T	O	N	N	E	R	E

CROISÉS N° 8959

H	A	N	T	E	E	S	P	P
O	P	I	N	O	N	A	I	
N	O	E	R	O	G	R	E	
N	T	R	E	M	B	O	U	
E	R	E	S	E	G	E	E	
M	I	T	A	T	A	T	O	
E	T	A	I	S	E	M		
T	O	B	R	T	A	P	I	
E	T	A	L	E	R	A	A	M
P	R	E	S	Q	U	I	L	

SUDOKU N° 8959

4	9	5	8	7	2	3	6	1
3	7	8	6	9	1	5	2	4
6	1	2	4	5	3	7	8	9
2	5	4	9	6	8	1	7	3
9	3	7	1	2	5	6	4	8
8	6	1	3	4	7	2	9	5
7	4	6	5	3	9	8	1	2
5	8	9	2	1	6	4	3	7
1	2	3	7	8	4	9	5	6

CODÉS N° 8959

1	N	2	O	3	L	4	S	5	T	6	E
7	P	8	M	9	10	11	R	12	A	D	
13	14	15	16	17	18	19	C	X	F	G	H

FOUILLIS N° 8959:
SILHOUETTE (Si - Loup - Etes)



10 ERREURS



Inondations au Brésil : 70.000 personnes chassées de leur domicile et une soixantaine de morts



Les inondations qui dévastent le sud du Brésil depuis plusieurs jours ont chassé près de 70.000 personnes de leur domicile et fait une soixantaine de morts et des dizaines de disparus, situation «dramatique» et «sans précédent» qui touche notamment la grande métropole Porto Alegre. Après avoir évoqué plus tôt 57 morts, la défense civile a fait état samedi soir d'un bilan de 55 morts, avec en outre sept décès faisant l'objet d'une «investigation». Il y a aussi 74 disparus et 107 blessés.

Par ailleurs, au moins deux autres personnes ont été tuées dans l'explosion d'une station-service à Porto Alegre, capitale de l'Etat du Rio Grande do Sul, selon des médias. La catastrophe est toujours plus évidente: quelque 69.200 personnes ont dû quitter leur domicile et plus d'un million de foyers sont privés d'eau dans cet Etat.

La situation est «dramatique» et «absolument sans précédent», a déclaré samedi Eduardo Leite, gouverneur de l'Etat où près de 320 localités sont touchées. Craignant pour «l'approvisionnement» et «la chaîne de production», il a appelé à un «plan Marshall» pour reconstruire la région.

Burkina Faso : plusieurs terroristes éliminés



Plusieurs terroristes ont été éliminés samedi par l'armée burkinabé dans les régions du Sahel et du Nord, a rapporté dimanche la presse locale.

L'armée burkinabé, citée par l'Agence d'information du Burkina (AIB), a précisé que des opérations d'envergure menées dans les zones de Mansila, dans la région du Sahel et les zones d'Aorema, dans la région du Nord, ont permis de «tuer plusieurs terroristes et de récupérer des motos et des armes».

Depuis 2015, l'insécurité dans ce pays d'Afrique de l'Ouest a coûté la vie à de nombreuses personnes et fait des milliers de déplacés.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

L'INTERNET ET LES PROFILS FUYANTS

La Gendarmerie nationale vient encore une fois de mettre en garde la population contre les escroqueries à l'internet. Le phénomène des arnaques s'est si largement propagé que l'on devine aisément l'encombrement des plaintes et la charge des investigations qu'il gère en ce moment. L'ampleur de la cyberrriminalité ne doit pas étonner car il était imparable que l'ogre internet préfigurait un monde et un terrain propices à la profusion des grandes entourloupes dans le commerce en ligne.

Les escroqueries commerciales cependant ne sont qu'un aspect des nombreux dangers menaçant l'ordre sain d'une société en marche. Si on ne prend pas garde, l'envahissement de

l'internet risque de forger des générations en total déphasage avec l'harmonie sociale. De fait, ses effets pervers s'appliquent depuis une ou deux décennies à configurer des profils humains totalement démarqués de l'espace communautaire. On aura tort de croire que tambouriner sur un smartphone offre aux manipulateurs d'aller à la rencontre des autres car en vérité, maintenant généralisée, l'utilisation d'une tablette ouvre les portes de l'isolement pour subir le dictat du monde virtuel. La drogue de l'irréel est un dangereux stupéfiant et

instaure une déstructuration sociale.

L'absence mentale en conflit avec la présence physique, entre amis dans les cafés, dans les regroupements en famille autour d'une table a quelque chose de déroutant. La vie en commun n'a plus qu'une signification fictive. Le risque est que le vivre ensemble se déstructure pour que s'installe une société de l'isolement. La vie en communauté se désagrège pour que les présences adoptent des profils fuyants.

Les plus vulnérables sont les enfants et les adolescents, bien que les adultes n'échappent pas eux non plus au danger pervers de l'outil moderne qui paradoxalement en donnant la latitude des rapprochements humains élargit leurs solitudes.

RDC : au moins 14 morts dans l'explosion de bombes dans des camps de déplacés



Au moins 14 personnes ont été tuées et 35 autres blessées, principalement des femmes et des enfants, après le bombardement de trois camps de déplacés dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a dénoncé samedi le gouverneur militaire de la province du Nord-Kivu.

Vendredi matin, une dizaine de bombes sont tombées sur trois sites de déplacés dans les quartiers du Lac Vert, de Lushagala et de Mugunga à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu (est), a indiqué Peter Chirimwami, notant que le bilan risque de s'alourdir.

Le gouvernement de la RDC a imputé ces attaques aux rebelles du M23, qui se sont engagés dans des combats contre l'armée de la RDC et ont pris le contrôle des territoires de la province du Nord-Kivu.

Australie : un adolescent de 16 ans abattu par la police



Un adolescent de 16 ans «radicalisé» et atteint de troubles mentaux a été abattu samedi soir par la police dans la banlieue de Perth, dans l'ouest de l'Australie, après avoir blessé une personne lors d'une attaque au couteau, ont rapporté les autorités dimanche.

L'adolescent, armé d'un couteau, «s'est précipité» sur les forces de l'ordre et a été mortellement touché par le tir d'un agent, a indiqué le Premier ministre de l'Etat d'Australie-Occidentale Roger Cook lors d'une conférence de presse.

«Il y a des indications selon lesquelles il s'était radicalisé en ligne. Mais je tiens à rassurer la population, à ce stade il semble qu'il ait agi seul», a déclaré M. Cook.

La police a reçu un appel samedi soir de la part d'un homme avertisant qu'il allait commettre «des actes de violence» mais sans donner son nom ni sa localisation, a fait part aux journalistes le responsable de la police de l'Etat, Col Blanch.